

SPORTS  
VICTOIRE DÉCISIVE DE  
7-3 DES RAFALES D 1



QUÉBEC  
LE FINANCEMENT DE  
L'ATSRS DÉNONCÉ A 10

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 12 FÉVRIER 1997

www.lesoleil.com

## Bal du Mardi gras



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

**L'événement « high class » du Carnaval de Québec a remporté, hier, le franc succès escompté, attirant 350 participants. Il y en avait pour tous les goûts, de Marie-Antoinette à Blanche-Neige, en passant par Bonnie & Clyde et tous ces personnages qui font maintenant partie de la légende. Détails en page A 3.**

## NOUVELLES NORMES D'ÉLARGISSEMENT DES PRISONNIERS

# Criminels chroniques favorisés

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

QUÉBEC — Les nouvelles normes plus libérales d'élargissement des prisonniers donneront sans doute une chance aux délinquants repentants, mais pour le moment, elles permettent surtout aux « criminels de carrière » d'en mener plus large. Avec les fermetures récentes de cinq prisons au Québec et la disparition de quelque 300 places, les policiers qui travaillent tous les jours sur le terrain remarquent que la réforme du système carcéral profite d'abord aux petits criminels chroniques, constate Michel Martin, président de la Fédération des policiers du Québec.

« On n'a même pas fini notre rapport que l'individu est relâché, lance-t-il. Le système est bon pour quelqu'un qui veut se reprendre en main, mais il l'est moins pour ceux qui vivent du crime. »

La surpopulation des pénitenciers et les libérations hâtives dénoncées cette semaine par le directeur de la prison de Québec ne sont pas les seuls effets négatifs de la réforme Perreault, souligne Michel Martin.

Les transports de prévenus d'une région à l'autre notamment, sont de plus en plus rares. Plutôt que d'incarcérer et de transférer une personne qui a fait défaut de payer une amende ou qui devrait purger une peine de prison, les corps de police municipaux lui font signer une promesse de comparaître ultérieurement. Là encore, ce sont les habitués du système qui en profitent, constatent les policiers.

« Il ne se fait plus de transport de dé- »

Voir NORMES en A 2 >

AUTRE TEXTE

Richard Pelletier Page A 8

## 12 nominations



« Le patient anglais » du réalisateur Anthony Minghella, basé sur le roman « L'homme flambé » du Torontois Michael Ondaatje, se retrouve 12 fois en nomination pour la remise des Oscars, à Hollywood, le 24 mars. Ce film met en vedette Juliette Binoche. Tous les détails en page C 5.

# Augmentation spectaculaire des cas d'abus des aînés

MARIE CAOUPETTE  
Le Soleil

QUÉBEC — Pour trois mois de maintien à domicile, une dame travaillant au noir a facturé, l'été dernier, près de 9000 \$ à M. B., un vieil homme de 86 ans, vivant seul ! Si la situation avait duré, M. B. lui aurait peut-être versé un salaire annuel de près de 35 000 \$, libres d'impôt...

Un CLSC de la région de Québec contribuait à la payer sans superviser son travail.

Depuis un an, le nombre d'hommes âgés qui ont été victimes d'abus ou

de violence a augmenté de façon spectaculaire. Ils représentent 38 % des cas signalés contre seulement 28 % l'année précédente.

Les statistiques canadiennes et américaines n'ont pas varié depuis quelques années environ 4 % pour cent des gens âgés de plus de 65 ans sont victimes d'abus ou de violence.

Mais chez nous, dans Limoilou, un quartier de la basse-ville de Québec, les vols avec violence commis sur des personnes âgées sont passés de 4 à 10 % des cas signalés au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), entre 1994 et 1996. Il

s'agissait la plupart du temps de vols de sacs à main accompagnés d'une bousculade.

La violence physique peut être plus grave encore et on la retrouve partout, même dans les centres d'accueil publics.

Les cas d'abus monétaire demeurent cependant plus fréquents que ceux de violence ; mais ils sont toutefois moins nombreux que les abus psychologiques qui représentent la forme de « violence » la plus courante envers les personnes âgées.

Dans le cas de M. B., à l'abus monétaire s'est aussi ajouté de l'abus psy-

chologique. Lorsque M. B. posait, parfois, des questions sur le coût élevé de ses services, l'auxiliaire familiale menaçait de quitter... Devenu très dépendant de cette aide pour demeurer chez lui, M. B. a vite compris qu'il ne fallait pas la contrarier.

### HISTOIRE DE M. B.

Cette histoire, qui s'est passée dans la région de Québec, débute quand M. B., âgé de 86 ans, quitte l'hôpital après une chirurgie de la hanche en mai 1996. Avant sa sortie, on avait diagnostiqué chez le vieil homme de petites pertes de la mémoire récente,

celle qui enregistre les événements vécus au cours des dernières heures ou des derniers jours.

Mais pour M. B., habitué à vivre seul, il était hors de question de vivre ailleurs qu'à la maison. Une décision que sa fille, qui réside à Montréal avec sa petite famille, a respecté malgré son inquiétude.

Avec la bénédiction du CLSC, M. B.

Voir ABUS en A 2 >

AUTRES TEXTES

Nouvelle violence Page C 1  
Aussi dans les centres Page C 1

## O. J. au golf



**Les jugements condamnant O. J. Simpson à verser 33,5 millions \$ aux parents de ses victimes, ne semblent pas lui mettre trop de pression sur les épaules. Il a été surpris, hier après-midi, jouant au golf, à Los Angeles, en compagnie d'un ami. La question qui se pose actuellement : O. J. a-t-il les moyens de déboursier tout cet argent ? Détails en page A 17.**

## CAFÉ BAGDAD

# Permis octroyé à deux Rock Machine par la Régie

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — La Régie des alcools, des courses et des jeux a elle-même attribué à deux membres formels des Rock Machine, Dany Légaré et Claude Vézina, les deux permis de bar du Café Bagdad, dans le quartier Limoilou à Québec.

Le premier permis, portant le numéro 7 427 396, autorise la vente de boissons au 1er étage de l'immeuble situé au 1039, 3e avenue, à Québec, et le second, portant le numéro 7 682 222, permet l'opération d'une petite terrasse accolée au bar.

Dany Légaré, né le 9 juin 1958, est présenté comme le président et actionnaire majoritaire de la compagnie Au Caf'Art inc, formée le 27 septembre 1988 et immatriculée le 14 mars 1995, tandis que Claude Vézina, né le 5 juin 1956, s'affiche comme deuxième actionnaire et secrétaire de la même compagnie.

Ils donnaient tous deux une adresse à Sainte-Brigitte-de-Laval, non loin du repaire du groupe de motards, le premier au 41 boulevard du Lac, et le second au 28, rue des Gallets. Lors d'une comparution au palais de justice de Québec, Légaré, connu aussi sous le nom de Stéphane Maloin, a alors donné le 21 des Merisiers

comme adresse de résidence.

« Dans ce cas-là, il n'y a aucun doute », a avoué l'un des porte-parole du Groupe régional d'intervention contre le crime organisé (GRICO), Réal Ouellet.

« Vos renseignements correspondent aux informations que nous détenons », a-t-il lancé au journaliste du SOLEIL.

Ce lien précis entre un groupe de motards criminalisés et les propriétaires d'un bar est le premier et le seul mis formellement à jour puisque tous les documents relatifs à l'incorporation de la compagnie Au Caf'Art inc et la demande de permis de bar sont signés de la main de deux membres « en règle » d'une bande de motards.

Il y a quelques mois, les policiers avaient découvert un bar clandestin situé dans l'immeuble d'un membre des Hell'S Angels, Claude Berger, par surcroît trompettiste à l'Orchestre symphonique de Québec, mais les occupants n'avaient évidemment pas de permis de la Régie des alcools, des jeux et des courses.

Voir PERMIS en A 2 >

AUTRE TEXTE

Le proprio L'Exxtasy Page A 5

## QUÉBEC

### CS linguistiques

Avec la requête d'Alliance-Québec, le dossier tourne au vinaigre et crée un grand malaise.

PAGE A 8

## LA MÉTÉO



### Maximum -5, Minimum -15

Faible neige cessant en soirée. Vents légers du nord-est. Demain, ensoleillé et froid. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 45  
FLORIDE, 1.65 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

### COUPONS HYDRO QUÉBEC

7.65%\* composé annuel  
échéance 10 juillet 2010  
18 608 \$ sans préavis  
\*Taux sujet à changement sans préavis  
Pierre P. Blais 652-2543  
1-800-463-5000  
Scotiabank Leod  
Trisser des lieux durables

# NORMES

## La loi

Suite de la Une

tenu entre régions pour des mandats d'emprisonnement, explique M. Martin. Le gars qui doit 500 \$ ou cinq jours de prison ne sera pas transféré, le corps de police qui l'arrête lui fera seulement signer une promesse de comparaître. Avant, on l'amenaient en prison pour qu'il purge sa peine.»

L'application de la loi d'identification des criminels est elle aussi passablement étirée par la réforme. Avec la conséquence, aussi absurde que cela puisse paraître, qu'une personne peut être accusée, condamnée à payer une amende et même se retrouver en prison pour une courte période sans avoir laissé ses empreintes et sa photo dans les fichiers de la police.

Quand un individu doit comparaître, il doit d'abord faire prendre ses empreintes digitales et sa photo. Auparavant, quand il «oubliait», un mandat d'amener était émis contre lui.

Maintenant, la Couronne lui récrit pour lui demander de bien vouloir se conformer à la loi.

«On donne une deuxième chance, reprend M. Martin. La personne qui est habituée dans le système ne revient pas jusqu'à ce qu'on l'arrête de nouveau.»

Le président de la FPQ admet que les liaisons justice-police-prisons sont déficientes et que la réforme n'est pas la seule responsable.

Le résultat est le même: «Un bon voleur, si je n'ai pas ses empreintes, je ne pourrai pas les comparer avec celles que je trouve dans mes enquêtes, c'est une faiblesse du système.»

Saisissant la balle lancée cette semaine dans LE SOLEIL par le directeur de la prison de Québec, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, est revenu à la charge, lui qui avait déjà attaché le grelot dans ce dossier à quelques reprises.

Selon lui, la «philosophie européenne de M. Perreault est un échec total».

«Ils vont signer le papier, prennent un papier sur le bord du comptoir et s'en vont chez-eux», dit-il au sujet des gens condamnés à des peines qu'ils ne purgeront jamais.

«Il y a un problème de justice fondamentale entre celui qui décide de se serrer la ceinture pour payer ses contraventions et celui qui décide d'aller en prison en sachant qu'il ne fera

pas une seule journée.»

Des solutions existent, affirme Mario Dumont. «Le gouvernement pourrait d'abord utiliser les places existantes qui ont été fermées l'an dernier dans cinq prisons provinciales.»

L'État pourrait aussi ordonner la saisie de biens quand c'est possible. «Dans les cas de contravention, l'accusé doit bien avoir au moins une automobile.»

Enfin, la technologie permet maintenant l'utilisation de bracelets pour contrôler les déplacements des personnes qui purgent une peine hors des murs d'une prison. «La technologie existe, elle est disponible, ça coûte entre 15 et 20 \$ par jour au lieu des 200 ou 300 \$ quand il est en prison», plaide-t-il.

Pour le député de Frontenac, Roger Lefebvre, critique de l'opposition officielle en matière de Sécurité publique, la situation actuelle prouve d'abord qu'il n'y a pas d'arrimage avec le ministère de la Justice.

«On ne peut pas poser des gestes irréfléchis et impensables au nom des finances publiques», dit-il. Le ministre Perreault se contente d'exécuter aveuglément les commandes.»

Le cabinet du ministre Robert Perreault s'est contenté de répéter hier que les effets de la réforme seront analysés sous peu.

# ABUS

## Il fallait agir

Suite de la Une

et sa fille ont fait appel à une aide familiale au noir qui venait occasionnellement remplir certaines tâches, depuis quelques années. Elle s'était montrée un peu envahissante, un brin profiteuse mais rendait de réels services, à la satisfaction du vieil homme.

De toute façon, raconte aujourd'hui sa fille, il fallait agir vite. «On n'a pas l'expérience de ce genre de situation qui ne se répète pas», dit-elle. Mlle B. venait régulièrement voir son père et faisait un suivi par téléphone.

Qu'aurait-il fallu faire? Le travail au noir représente une économie importante par rapport au coût d'une agence privée. Même si le travail des employés est mieux encadré, le tarif des agences apparaît élevé. Pourquoi ne peut-on déduire les frais de maintien à domicile des revenus sur les feuillets d'impôt, observe la fille de M. B. une travailleuse autonome, mère de trois enfants?

### PAS DE CONSEILS DU CLSC

Autre difficulté du travail au noir subventionné, le CLSC n'a fourni aucun conseil. Il n'y a donc pas eu de contrat signé, entre M. B. et son employée, pour décrire les tâches à faire, le nombre d'heures requises et la rémunération prévue. On s'est fié à la relation de confiance qui existait, résume Mlle B.

Mlle B. a toutefois eu l'idée de remettre à son père des feuilles de temps où devaient être notées les heures travaillées et les tâches accomplies. Cela devait permettre à son père d'exercer un certain contrôle.

Malgré cela, les choses se sont rapidement gâtées. L'auxiliaire familiale a pris le contrôle de la maison en définissant elle-même le type et la quantité de services requis.

Selon Mlle B, son père avait besoin d'une présence la nuit, il fallait aussi lui préparer deux repas par jour et surveiller la prise de ses médicaments. Il avait besoin d'aide pour faire ses courses. Sa maison avait besoin d'un entretien normal.

Mais se disant allergique à la poussière, l'aide familiale s'était lancée, par exemple, dans du grand ménage. Elle lavait aussi le linge tous les jours. Bref, de mois en mois, entre juin et août 1996, les factures se sont mises à grimper: 2500 \$ en juin, 2800 \$ en juillet, puis 3300 \$ en août.

Pour les deux dernières semaines d'août, l'auxiliaire domestique a préparé des factures pour 24 heures de travail, sept jours par semaine.

Cette situation a pris fin au bout de trois mois avec le placement de M. B. dans un centre d'hébergement.

Gonflement de factures, intimidation, menaces, sans compter les vols toujours possibles, la fille de M. B. mesure, après coup, les risques que pose le maintien à domicile à notre époque où les enfants ne vivent souvent plus dans la même région que leurs vieux parents.

### TABLE DES MATIÈRES

**CAHIER A**  
La Capitale ..... 3 à 7  
Le Québec et le Canada ..... 8 à 16  
Le Monde ..... 17

**CAHIER B**  
Questions d'argent ..... 1 à 12  
Bourses ..... 7 et 8  
Opinions ..... 10 et 11

**CAHIER C**  
Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 12  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 6 à 10  
Décès ..... 10 et 11

**CAHIER D SPORTS**  
Maurice Dumas ..... 1  
Réal Labbé ..... 5  
Statistiques ..... 2 et 4  
Jeux et B.D. .... 7

**SERVICES**  
Abonnements ..... 686-3344  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

### NUMÉROS CHANCEUX

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 11-02-97

7-3-5

7-6-8-1

#### EXTRA

497926

#### BANCO

tirage du 11-02-97

5-7-10-12-13-16-17-22-26-32-36-38-

45-48-49-53-58-59-64-67

### RÉFLEXION

«Les problèmes n'écrasent pas les hommes, ils les façonnent.»

Arthur Meighen (1874-1960), ancien premier ministre du Canada.

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# PERMIS

## Sécurité

Suite de la Une

Objet d'un attentat aux cocktails Molotov le 13 décembre, le Bagdad n'a plus le droit d'opérer depuis que la Régie des alcools a suspendu son permis à la demande de la police de la Ville de Québec qui invoque la sécurité du public. L'audition de sa cause a été fixée au 19 février en dépit des rumeurs qui veulent que les motards aient décidé de fermer les livres à cet endroit.

### LONGUE FEUILLE DE ROUTE

Les deux membres des Rock Machine ont une feuille de route aux dimensions d'une autoroute.

Arrêté à plusieurs reprises au milieu des années 80 pour des délits relatifs à la conduite en état d'ébriété, Dany Légaré s'est surtout fait remarquer en janvier 1990 quand il avait plaidé coupable, à Montréal, à des accusations d'avoir braqué une arme à feu, de vol qualifié et d'enlèvement. Il avait alors écopé de 54 mois de prison. Le 2 avril 1980, à Québec, il avait encore plaidé coupable à une autre accusation de vol qualifié, d'enlèvement et de possession d'outils de cambriolage. Là encore, il avait été condamné à cinq ans de prison.

Quant à Claude Vézina, un bon copain de Légaré, son dossier est lourd en matière de stupéfiants.

# SUPER AUBAINE

## DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR  
DE CHANGER  
DE VÉHICULE  
AUX DEUX ANS



Berline  
ou familiale

**299\$**  
par mois

LOCATION  
24 MOIS  
SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés



Taurus GL 97

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS):
- Programmeur de vitesse

- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250\$	299\$	3 100\$
2 250\$	349\$	2 100\$
1 250\$	399\$	1 100\$



Voyez le concessionnaire de votre région



Carnaval  
de Québec

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

Fascinant!  
Symposium  
de peinture

# Et la fête continue!

## Mardi faste pour les 350 invités du bal costumé

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'événement le plus « high class » du Carnaval de Québec a lui aussi remporté un franc succès, hier soir, alors que 350 personnes, donc salle comble, ont participé au bal du Mardi gras.

De Marie-Antoinette au gentleman cambrioleur, en passant par Bonnie & Clyde, Blanche-Neige, et les trois petits cochons, dont l'un était resté pour garder la petite maison, de nombreuses époques ou histoires fort connues étaient remémorées grâce aux costumes que portaient les invités. Un grand absent toutefois, aucun des 101 dalmatiens ne se trouvait dans la salle. Les Médiéales ont définitivement laissé leur marque à Québec, à en juger par les nombreux costumes rappelant cette époque.

Avec la disparition du bal de la Reine, celui du Mardi gras est devenu l'activité la plus coûteuse du Carnaval. Les convives ont déboursé chacun 125 \$ pour savourer un menu international, présenté dans le cadre d'un spectacle.

### LEFFIGIE

Le succès de foule du Carnaval se répercute sur la vente de l'effigie du Bonhomme. Le port de l'effigie est

**L'objectif de vente de 145 000 effigies sera atteint**

obligatoire pour participer aux nombreuses activités du Carnaval, sans qu'il y ait toutefois une véritable surveillance pour s'assurer que tout le monde

qui circule sur les sites soit muni de ce

laisser-passer. L'objectif de vendre environ 145 000 effigies devrait être atteint, mentionne M. Gilles Chevalier, responsable de cette activité de financement. Les ventes dépassent actuellement les 75 000 unités. Comme le Carnaval a fait fabriquer 180 000 effigies, il n'est aucunement question de passer une nouvelle commande. Selon les prévisions, 35 000 effigies devraient trouver preneurs en fin de semaine, uniquement sur les sites d'activités. Il faut ajouter les ventes dans les centres commerciaux, les dépanneurs et tous les autres points de vente en dehors des lieux de rassemblement.



La Belle et la Bête se sont follement amusés... à se narguer.



Le Sultan du harem, également président du Carnaval, Sylvio Rancourt, entouré des Belles de nuit et de leurs gardiens.

### CARNAVAL DE QUÉBEC

www.lesoleil.com/carnaval

#### SITES

Place Loto-Québec  
(en face du parlement)

Jusqu'au 16 février

Horaires : lundi au jeudi

12 h à 20 h

vendredi, de 12 h à 23 h

samedi, de 10 h à 23 h

dimanche, de 10 h à 20 h

Place Desjardins

(près du Manège militaire)

Jusqu'au 16 février

Horaires : lundi au jeudi, de 12 h à 20 h

vendredi, de 12 h à 23 h

samedi, de 10 h à 23 h

dimanche, de 10 h à 20 h

#### LE 12 FÉVRIER

11h: Ouverture du Symposium de peinture sous la présidence du peintre St-Gilles. Place Québec, 5e étage. Se poursuit jusqu'au 16 février.

14h à 20h: L'art visuel en action, Grand Théâtre de Québec.

#### ACTIVITÉS CONTINUES

«Bienvenue Monsieur Labrecque! Au revoir Jacques». Exposition sur la carrière du folkloriste. Bibliothèque Gabrielle-Roy. Jusqu'au 16 février.

Rallye «parcours découvertes du Carnaval», exposition Carnaval en souvenir. Mardi au dim. de 13h à 17h, Société historique de Québec.

Exposition «Le cabinet de curiosité du Carnaval», mar. au dim. de 10h à 17h, Centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec. Jusqu'au 16 février.

Place des aînés, spectacles, jeux, repas. Centre de danse Jacques Duval. Adm. 15\$. Inf. 623-4838. Les Voûtes chez Ti-Père, Place Royale.



Blanche-Neige vient de se réveiller... et dans les bras d'un nain en plus.

### ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE DE STEVE LABEL

## Le bébé secoué 2 fois, affirme le pathologiste

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — La mort du bébé Dylan Lebel ne peut avoir été causée par autre chose que le syndrome de l'enfant secoué. Non seulement le poupon de quatre mois a-t-il été secoué violemment, peu avant d'être conduit à l'hôpital, mais l'autopsie a démontré qu'un incident du même type, mais de moindre importance, a eu lieu quatre à six jours avant le décès.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le Dr Claude Pothel, pathologiste à l'Institut de médecine légale de Montréal, qui témoignait à l'enquête préliminaire de Steve Lebel, le père du bébé. L'homme de 25 ans, habitant Lac-Saint-Charles, est accusé du meurtre non prémédité de son troisième enfant, survenu en octobre.

Cinq témoins ont été entendus au cours de la première journée de l'enquête préliminaire de Lebel, dont sa

femme, Sophie Alain, âgée de 23 ans, qui doit poursuivre sa déposition aujourd'hui. Après avoir admis que seuls avec le bébé durant les heures précédant son hospitalisation, la jeune femme a de nouveau renié sa déclaration faite aux policiers le lendemain du décès. Cette déclaration, incriminant pour Lebel, aurait été «dictée» par les enquêteurs, selon la mère de l'enfant.

Cette dernière a affirmé avoir été «harcelée» de 10 h à 17 h, ce jour-là, et on l'aurait menacée de lui faire perdre sa maison et ses deux autres enfants. Elle aurait alors décidé de mettre à exécution le plan que le couple avait concocté pour que les autres enfants puissent demeurer avec la mère.

Elle a donc déclaré aux policiers qu'elle avait vu Lebel secouer violemment le bébé et le prendre à la gorge peu avant que celui-ci commence à éprouver des malaises.



Steve Lebel

quels ils sont apparus correspond aussi à l'ampleur de l'hémorragie cérébrale. Le pathologiste n'a relevé aucun traumatisme sur le cadavre ni noté d'autre trouble sur celui-ci, de sorte qu'à son avis, le syndrome de l'enfant secoué s'impose comme seule cause possible du décès. Compte tenu de ses observations, le Dr Pothel estime qu'une «certaine violence» a dû être exercée.

Dès que le bébé a été transporté au CHUL, la pédiatre qui l'a traité, la Dr Claire Hudon, a d'ailleurs songé elle aussi qu'il s'agissait d'un bébé victime du syndrome, d'autant plus que des radiographies ont permis de découvrir que le petit Dylan avait également deux fractures d'âges différents, l'une à la clavicule remontant à environ trois mois, et l'autre à un bras survenue de six à 12 semaines auparavant. Quand, le lendemain de l'admission, la Dr Hudon parle aux parents du syndrome de l'enfant secoué, ceux-ci n'avaient plus rien à dire, a témoigné la pédiatre: «Il y a eu un silence de dix à 15 secondes et j'ai dû reprendre la parole moi-même. Pour toutes les autres choses, le père avait eu des explications...»

Tant pour le Dr Pothel que pour la Dr Hudon, la possibilité que la mère ait secoué le poupon à ce point en le transportant chez la voisine après qu'il se fut étouffé ne peut expliquer son état.



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

L'agent René Robitaille, de la sûreté municipale de la Haute-Saint-Charles, est parvenu à réanimer le bébé, de sorte qu'à l'arrivée des ambulanciers, le cœur s'était remis à battre. Il n'avait toutefois pas recommencé à respirer.

D'une part, il ne peut avoir été secoué aussi violemment et, d'autre part, rien n'expliquerait alors l'arrêt cardio-respiratoire.

**IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™**

POUR L'ARTISTE EN CHACUN DE NOUS

PhotoRealism™

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Optez pour nos imprimantes couleur Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon ASSISTANCE

24 HOURS

ÉCHANGE

1 800 263-1121

## RÉGION DE LA CAPITALE



LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE

## La loto des «Vaincoeurs»

Encore 37% de tous les décès sont dus à des maladies cardiovasculaires. Elles touchent autant les hommes que les femmes. Ces statistiques ont été livrées, hier en conférence de presse, par la Fondation des maladies du coeur section de la Vieille Capitale qui lançait sa 40e campagne de souscription ayant pour thème «Nous n'avons fait que la moitié du chemin». Pour les médecins et chercheurs, la maladie cardiaque doit être prise au sérieux. D'où l'importance de poursuivre les efforts de recherches entrepris depuis près

d'un demi-siècle grâce à la générosité du public qui, cette fois, pourra participer à la nouvelle «Loto des Vaincoeurs». Les billets étant en vente dans les succursales Jean Coutu, les restaurants Subway, les centres Nautilus et chez les concessionnaires Nissan. Plusieurs prix à gagner dont une Nissan Pathfinder XE 207. Sur la photo, le Dr Jean-Pierre Després, au volant de la Nissan, André Rény, directeur de la Fondation, Jean Fortier, directeur de Nissan et Jules Turcot, président de la Fondation des maladies du coeur.

## QUÉBEC

## Aide au logement

La Société d'habitation du Québec avise les personnes à faibles revenus de plus de 65 ans qu'elle offre des subventions pour l'adaptation de logements afin de leur faciliter l'accès à la salle de bains, aux escaliers, corridors... de façon à y vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Les subventions peuvent atteindre 2500\$. Le programme est financé par Québec et Ottawa. Les demandes doivent parvenir avant la fin de février. Pour informations, 643-7676 ou sans frais 1-800 463-4315

## Étudiant candidat recteur

Un étudiant en science économique, Sébastien Larochelle-Côté, convoite le poste de recteur de l'université Laval. Il compte déposer la semaine prochaine sa candidature. L'éventuel candidat fera aujourd'hui une conférence de presse au Pub, de la cité universitaire, afin de préciser son programme. Dans la convocation transmise aux médias, l'étudiant, qui se dit également copropriétaire d'une pme, indique avoir la signature de 25 personnes, nécessaire pour être candidat au rectorat. Reste à savoir comment cette candidature sera reçue par le collège électoral.

## BAIE-COMEAU

## Piéton tué

Une dame de 56 ans de Baie-Comeau dont le nom n'est pas connu a été heurtée mortellement par un autobus de la compagnie Littoral, hier après-midi, sur le boulevard Blanche. La dame a été littéralement écrasée sous les roues du transporteur. Son décès a été constaté au centre hospitalier de Baie-Comeau. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident. A.S.-P.

## BEAUPORT



LE SOLEIL STEPHANE VERREAULT

## Accident spectaculaire

Un accident spectaculaire n'a heureusement causé que des blessures mineures à un citoyen de Beaufort en début d'après-midi hier sur l'autoroute de la Capitale. Il semble que le conducteur, qui roulait en direction ouest, aurait heurté le séparateur central de l'autoroute. Il a alors perdu la maîtrise de sa jaguar, laquelle a traversé les trois voies jusqu'à la bordure de droite, pour ensuite grimper sur le monticule de neige. Il a encore fait deux tonneaux avant de terminer sa course au bas du fossé. C.S.

## BAS-SAINT-LAURENT

## 40% plus de suicides

Le nombre de suicides dans la région du Bas-Saint-Laurent a connu en 1995 une hausse de 40% par rapport à 1994, passant de 32 à 45. Une augmentation à mettre en perspective puisqu'on dénombre 40 personnes qui se sont enlevées la vie en 1993 mais seulement 27 en 1992. En 1995, le nombre de suicides n'était toutefois que de 1,2 fois supérieur à la moyenne québécoise. Le nombre de tentatives est par ailleurs radicalement plus élevé, 900 personnes par année, soit une peu plus de deux personnes par jour âgées de 15 ans et plus qui ont posé ce geste sur les 5500 qui ont songé en seule année à franchir cette étape ultime. C.T.

## CÔTE-NORD

La SQ  
chasse les  
poids lourds

ANNIE ST-PIERRE

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU—L'industrie du camionnage sur les routes de la Côte-Nord est devenue la cible des patrouilles policières à la sûreté du Québec. Et pour cause, la présence des camions lourds est responsable de plus de la moitié des accidents survenus en 1996.

Sur les trois routes principales de la Côte-Nord, il est survenu 993 accidents de la circulation l'an dernier, dont 537 impliquaient un véhicule commercial. C'est 54% de toutes les collisions et c'est beaucoup trop pour les autorités policières, qui ont mis sur pied un programme de prévention des accidents s'adressant spécifiquement aux véhicules lourds.

«L'une de ces mesures est l'opération Mastodonte qui vise à intervenir particulièrement auprès d'eux par des opérations de détection de vitesse ou d'inspection mécanique pour sécuriser le réseau routier», a fait savoir un porte-parole de la SQ à Baie-Comeau, M. Bernard Caron.

## 549 INFRACTIONS

Et ce genre d'action policière démontre, jusqu'ici, à quel point le programme est devenu nécessaire sur la Côte-Nord, qui dispose uniquement de la route 138 la reliant aux zones urbaines. Sur les 1136 conducteurs de fardiens interceptés par les patrouilleurs, 549 s'est vu remettre un constat d'infraction, dont la plupart pour vitesse excessive. «Nous sommes principalement attentifs à la vitesse des camions lourds, à leur omission de céder le passage et à leur habitude de suivre un autre véhicule de trop près», a précisé l'agent Éric Harvey, lors d'une patrouille avec LE SOLEIL.

L'économie de la région étant basée sur l'exploitation de matières premières, surtout en forêt, le transport du bois vers les scieries ou les marchés constitue une préoccupation pour les responsables de la sécurité dans le transport routier. D'autant plus que les voies de dépassement manquent et que le réseau est parsemé de courbes et de côtes.

D'après une estimation de Transports Québec, entre 250 et 500 camions lourds circulent quotidiennement sur la route 138, entre Tadoussac et Baie-Comeau. Selon Mme Joëlle Chauveau, l'achalandage varie selon la localisation des usines de sciage. «Par exemple, nous estimons que 403 véhicules lourds traversent Forestville à chaque jour alors que l'on dénombre 330 dans la municipalité de Saint-Paul-du-Nord», indique-t-elle.

Les camionneurs continueront donc d'être l'une des priorités des autorités puisque, trop souvent, les collisions impliquant des fardiens sont des accidents mortels.

EATON

# Vente Surprise

40%

de rabais

sur toutes les  
batteries de cuisine  
Chef Pasquale

25%

de rabais

sur des ensembles  
soutiens-gorge  
et culottes

20%

de rabais

sur vêtements  
mode Alia  
pour femmes

(articles à prix courant)

Jusqu'à

50%

de rabais\*

dans tout le magasin



Surveillez nos  
ballons indicateurs de rabais  
sur un tas de super articles  
dans tout le magasin

\*Sur une sélection d'articles. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire.  
Solderies des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement.

Eaton. On veut être votre magasin.

25%  
à  
40%

de rabais

sur toute la  
literie mode  
en fin de série

20%

de rabais

sur toutes les  
chemises et cravates  
habillées pour hommes  
(sauf les modèles  
de la collection Eaton)

15%

de rabais

sur tout les bijoux  
en argent fin

# 1

JOUR  
SEULEMENT

★★★★

# FÉV. 13 1997

★★★★



Le 262, qui s'était déjà appelé Le Pitt Bull, avait été soufflé par une violente explosion, le 28 mai au matin, rue de La Couronne.

DEMANDE DE PERMIS POUR L'EXXTASY

# Goyet était le tenancier du 262

## Le bar avait été soufflé par une bombe en mai

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Clamant son innocence avant même de comparaître devant la Régie des alcools, des courses et des jeux où il tente d'obtenir l'autorisation d'opérer un bar avec spectacles en plein coeur du mail Saint-Roch, Jean-François Goyet a profité d'un bref entretien avec les journalistes pour clamer que, novice en la matière, il n'avait aucun lien avec les bandes de motards et avec les milieux criminels.

«Je veux faire de cet endroit un lieu paisible et sans danseuses s'il le faut», a-t-il soutenu, quelques instants après le report au 25 février de l'audition au cours de laquelle les deux avocats de la Régie, Me Anne-Marie Bilodeau et Me Pierre Blouin, devront décider s'ils accordent à Goyet la permission de faire fonctionner le bar l'Exxtasy, au 728, rue Saint-Joseph Est, dans le mail Saint-Roch, juste au-dessus de la brasserie Le Tonneau.

La courte apparition de cet homme, dont le casier judiciaire est vierge, n'est cependant pas sans rappeler une série d'attentats dont M. Goyet et certaines de ses relations ont été victimes.

Ainsi, Goyet, qui clame sa bonne vertu, est l'ancien tenancier du bar Le 262, qui s'était déjà appelé Le Pitt Bull, et qui avait été soufflé par une violente explosion, le 28 mai au matin, rue de La Couronne, faisant aussi éclater les vitres de l'immeuble du ministère du Revenu, juste en face.



Me Claude Dallaire et son client, Jean-François Goyet.

Interrogé par LE SOLEIL, le propriétaire de l'immeuble, David Robitaille, avait alors expliqué qu'il louait ses locaux à Alain Bouchard qui les relouait, amablement compris, à des tenanciers.

Or, Bouchard, sans être officiellement membre des Hell's Angels, entretenait des liens très étroits avec le club de motards. Victime d'un attentat à la bombe le 13 septembre, Bouchard,

un caïd de la drogue, a été condamné le 4 octobre à deux ans moins un jour de prison pour avoir dirigé un important réseau qui écoulait chaque jour 8000 \$ de cocaïne dans la basse-ville de Québec.

Bouchard n'a jamais été pris en possession de stupéfiants, mais la preuve déposée révélait que Manuel Perreira, le chef du réseau dans la basse-ville, se rapportait toujours à lui. La drogue était livrée dans des commerces ou des appartements et on refaisait ensuite la tournée pour recueillir l'argent.

En entrevue hier, Goyet, flanqué de son avocate, Me Claude Dallaire, disait qu'il avait acheté le bar l'Exxtasy d'un certain «M. X», un homme qu'il refusait de nommer, sans toutefois démentir le journaliste du SOLEIL qui lui demandait si ce M. X n'était pas un certain monsieur «A.B. parti en vacances pour deux ans moins un jour».

Pour expliquer le report de l'audition, la directrice du service juridique de la Régie, Me Nathalie Lejeune, a déclaré qu'il avait été impossible de signifier l'avis de demande de fin d'exploitation à la personne qui détient le permis permanent d'opération. Goyet lui a souligné que l'homme en question s'appelle André Fortin. La Régie a indiqué que le permis avait été attribué à une compagnie à numéro, la compagnie 2966-4372.

Dans le fichier de la Régie, cette compagnie détient le droit d'opérer un bar connu sous le nom de «La galerie du sport». L'adresse correspond à celle de l'Exxtasy.

Goyet soutient aussi que l'immeuble appartient à un certain Claude Bernier, «un monsieur de 72 ans».

Me Lejeune a été toute surprise d'entendre, à l'issue de la courte apparition de Goyet, que celui-ci était prêt à vouloir opérer un club sans danseuses, comme il le faisait savoir aux journalistes.

Disant qu'elle va s'opposer à sa demande de permis «avec spectacles», l'avocate a spécifié que 12 policiers seront appelés à la barre lors de cette audition. Ils étaient prêts à témoigner hier.

Comme dans le cas du 262, Goyet avait un permis temporaire pour opérer l'Exxtasy.

Ces permis temporaires avaient été demandés en mai. Celui de l'Exxtasy a été maintes fois renouvelé, il a pris fin le 8 février.

**Il nie néanmoins tout lien avec les motards**

LE FOLICHON

# La police corrige le tir

## Le chef Charbonneau ne peut dire si les motards ont tenté d'acheter le cabaret

L'ANCIENNE-LORETTE — Le directeur de police de L'Ancienne-Lorette n'a jamais prétendu qu'un groupe de motards avait tenté d'acheter le cabaret Le Folichon, ainsi que le rapportent des médias hier.

Tout ce que Denis Charbonneau confirme, c'est que des offres d'achat ont été faites au propriétaire Gaétan Bélanger par des courtiers en immeuble, mais il dit ignorer qui était à l'origine de ces offres.

Au passage, M. Charbonneau renchérit sur la bonne réputation du cabaret endommagé par une bombe dimanche, tant en ce qui regarde la question du trafic de stupéfiants que la «tenue» du personnel.

Le propriétaire du bar de danseuses nues du boulevard Hamel donnait pour sa part la même version hier, niant avoir été approché spécifiquement par un groupe de motards. M. Bélanger a dit avoir reçu des offres de courtiers, offres qu'il a refusées.

De son côté, la Sûreté du Québec dit ne pas être au courant de l'existence d'une offre d'achat qu'aurait faite un groupe de motards. Le porte-parole Réal Ouellet, qui parle également au nom de Carcajou, nie que cette affirmation puisse venir des dossiers de l'escouade spécialisée dans la lutte aux motards criminalisés, tel que l'affirmait hier un média de Québec.

M. Ouellet affirme d'autre part que la bande vidéo remise aux policiers à la suite de l'attentat, et provenant d'une caméra installée à l'entrée du bar, n'a pas «révélé grand-chose». C.S.

**Les pianos**  
**André Bolduc inc.**  
La maison du piano au Québec

**PETIT PIANO NEUF**  
43", 88 notes, noir  
incluant: banc, accord et transport

à partir de **2995\$**  
62,53\$/mois - 60 mois

Lot de **PIANOS NEUFS YOUNG CHANG DROITS et À QUEUE EN SPÉCIAL**  
— Financement disponible —  
230, route des Fermes, Saint-Joseph de Beauce  
**418-397-5057**

Créez l'instant qu'elle n'oubliera jamais!

La Saint-Valentin est le vendredi, 14 février. Exprimez-lui vos sentiments avec un bouquet souvenir de Teleflora. Pour envoyer l'un de ces bouquets romantiques presque partout au Canada ou aux É.-U., passez chez votre fleuriste Teleflora ou appelez-le.

**Teleflora**

**CHARLESBOURG**  
Atelier Du Fleuriste  
Dumont Enr.  
7860 Boul. Henri Bourassa  
(418) 623-3943

**Club Paradis**  
1100 Boul. St-Joseph  
(418) 626-4000

**COURVILLE**  
Montmorency Fleuriste  
31 De Champagne  
(418) 661-4230

**QUEBEC**  
Bardou Fleuriste Inc.  
1664 Chemin St-Louis  
(418) 527-2579

**Mme S. Lahaye Ltee.**  
1027 3ième Avenue  
(418) 524-4613

**loto-québec résultats**

**Banco**  
Tirage du 97/02/11  
05 07 10 12 13  
16 17 22 26 32  
36 38 45 48 49  
53 58 59 64 67

**Quotidienne**  
Tirage du 97/02/11  
3 4  
735 7681

**Extra**  
Tirage du 97/02/11  
NUMÉRO: 497926

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**La Seigneurie de Salaberry**

**Résidences pour personnes du 3e Âge**  
pour personnes autonomes, en légère perte d'autonomie ou pour courts séjours (convalescence)

«Le choix de Lady Alys Robi»

À l'intérieur studio, 3 1/2 et 4 1/2  
• surveillance 24 heures • salle à manger • entretien ménager  
• activités de loisirs et bien d'autres services disponibles

**INFORMATION: (418) 648-1471**  
Bureau de location:  
20, rue Saint-Jean, Québec  
Ouvert du lundi au dimanche, de 9h à 18h  
et en tout temps sur rendez-vous.

**ESPAGNOL ANGLAIS**  
Diffudi international

**Espagnol**  
Début 21 février

**Anglais**  
Conversation anglaise  
Début 17 février

Inscription:  
le vendredi 14 février de 9h à 19h  
Note:  
Prochainement sur la Rive-Sud  
880, Père-Marquette,  
1<sup>er</sup> étage, local 24  
**682-3617**

**Louis Laflamme LIQUIDE**  
À DES RABAIS DE **30% à 70%**  
sur marchandise automne-hiver  
Quelques exemples:

**Vestons Mani par Armani**  
Jusqu'à 775\$ pour 345\$ **Rabais de 55%**

**Complets Mani par Armani**  
Jusqu'à 1095\$ pour 495\$ **Rabais de 55%**

**Pantalons Mani par Armani**  
Jusqu'à 275\$ pour 135\$ **Rabais de 51%**

**Chemises Mani par Armani**  
Jusqu'à 145\$ pour 49,95\$ **Rabais de 66%**

**Lot de cravates**  
Jusqu'à 75\$ pour 19,95\$ **Rabais de 70%**

**Lot de chemises**  
Jusqu'à 169\$ pour 39,95\$ **Rabais de 77%**

**Chandails Alpaga**  
Jusqu'à 295\$ pour 145\$ **Rabais de 51%**

*Louis Laflamme*  
1192, rue St-Jean - Vieux-Québec  
**(418) 692-3774**  
Stationnement facile à l'hôtel de ville

## TAXES À PAYER POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE



**TAXES À PAYER**  
Fardeau fiscal pour la maison moyenne selon chaque municipalité.

Évaluation municipale

Taux par 100 \$ d'évaluation

## FAÇON DE VOIR DE Mme BOUCHER

Fardeau fiscal en donnant toujours la même valeur, soit **99 246 \$**, pour une maison unifamiliale quelle que soit la municipalité. Le chiffre entre parenthèse indique le rang du moins lourd au plus lourd fardeau.

	Évaluation municipale	Taux par 100 \$ d'évaluation	FAÇON DE VOIR DE Mme BOUCHER	
1 VANIER	79 613 \$	1,22 \$	1444,00 \$	1702,97 \$ (3)
2 ST-ÉMILE	85 340 \$	1,44 \$	1585,57 \$	1791,05 \$ (6)
3 L'ANC.-LORETTE	94 975 \$	1,38 \$	1596,66 \$	1703,80 \$ (4)
4 LAC ST-CHARLES	74 978 \$	1,41 \$	1606,13 \$	2105,90 \$ (8)
5 ST-AUGUSTIN	110 000 \$	1,10 \$	1608,75 \$	1771,62 \$ (5)
6 STE-FOY	116 561 \$	1,30 \$	1695,00 \$	1494,66 \$ (2)
7 VAL-BÉLAIR	76 790 \$	1,85 \$	1939,00 \$	2384,10 \$ (13)
8 LORETTEVILLE	80 833 \$	1,84 \$	1945,00 \$	2285,07 \$ (12)
9 CHARLESBOURG	87 452 \$	1,82 \$	1981,95 \$	2229,08 \$ (9)
10 BEAUPORT	88 244 \$	1,85 \$	1999,00 \$	2268,73 \$ (11)
11 QUÉBEC	92 630 \$	1,90 \$	2079,91 \$	2266,94 \$ (10)
12 CAP-ROUGE	122 778 \$	1,49 \$	2135,00 \$	1823,21 \$ (7)
13 SILLERY	215 400 \$	1,02 \$	2487,00 \$	1318,14 \$ (1)

Le fardeau fiscal comprend une moyenne des taxes d'égoût, d'aqueduc, de vidanges, de neige et de secteur.

TABLEAU LE SOLEIL

# « Des pommes avec des poires »

## Les comparaisons de taxes de la mairesse Boucher soulèvent l'ire de certains élus

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Quelle est la ville la moins taxée de la CUQ? Un tableau comparatif de la mairesse Andrée Boucher vient à nouveau relancer le débat et soulève l'ire de quelques maires de la région de Québec.

Dans une édition spéciale du mensuel *Le Carrefour*, la mairesse de Sainte-Foy fait valoir que sa ville est la deuxième moins taxée de la Communauté urbaine. Seule Sillery fait meilleure figure qu'elle.

À l'inverse, Val-Bélair, Loretteville, Beauport et Québec apparaissent dans l'ordre comme les villes les plus taxées de la région.

« C'est un calcul de singe, sa base comparative n'est pas bonne. Elle fait l'exercice à chaque année et à chaque année, on lui dit qu'elle ne peut compter comme cela », affirme le maire de Beauport, Jacques Langlois.

« C'est un tableau qui ne tient pas debout », renchérit le maire de Val-Bélair, Claude Beaudoin.

« Elle compare des pommes avec des poires », enchaîne le maire de Loretteville, Denis Giguère.

Ce que tous reprochent à Andrée Boucher, c'est d'utiliser la valeur de la maison moyenne de la CUQ (99 246 \$) comme unité de référence plutôt que de prendre pour chacune des municipalités, une maison moyenne propre.

Cette façon de faire a pour effet d'avantager les municipalités avec les valeurs foncières résidentielles les plus riches.

À Sainte-Foy par exemple, le taux de taxation est fixé à 1,30 \$ du 100 \$ d'évaluation. La maison moyenne est

quant à elle évaluée à 116 561 \$. En conservant le même taux de taxation, mais en l'appliquant plutôt sur une maison dont la valeur moyenne est de 100 000 \$, la municipalité se trouve à abaisser la valeur des taxes qu'elle collecte.

« Ce qu'elle donne, ce n'est pas le fardeau moyen de ses contribuables, c'est le fardeau de quelqu'un qui est en dessous de la moyenne », plaident les maires précités.

La mairesse Boucher ne voit pas la chose du même oeil. « Notre tableau est le seul valable. Vous (les journalistes!) ne travaillez pas

pour la population, mais contre la mairesse », lance-t-elle.

Elle fait valoir que si quelqu'un a 100 000 \$ à mettre sur une maison, c'est à Sillery et à Sainte-Foy qu'il paiera le moins de taxes.

Les autres maires répliquent que cette maison de 100 000 \$, il n'aura pas à la payer 100 000 \$ à Val-Bélair, Loretteville ou Beauport, et sortent à l'appui la valeur de leur maison moyenne. Ils ajoutent de même qu'une maison de 100 000 \$ à Sillery, il faudra chercher longtemps pour en trouver une.

Madame Boucher reprend de son côté qu'on a qu'à regarder le poste télé des ventes d'immeubles pour s'apercevoir qu'il n'y a pas de différences importantes entre la plupart des municipalités.

### CLASSEMENT DIFFÉRENT

À la fin décembre, le collègue Guy Benjamin s'était attardé à compiler la taxation des municipalités en fonction, cette fois, de la maison moyenne de chacune. L'opération permet de voir le fardeau de taxes de la famille moyenne de chaque agglomération. La Ville de Sillery, qui, selon la méthode Boucher, a la maison de 100 000 \$ la moins taxée, se retrouve avec la maison moyenne la plus taxée. Sainte-Foy arrive au sixième rang sur 13.

Les villes de Val-Bélair, Loretteville et Beauport arrivent de leur côté tout de même dans le peloton de queue.

« Même sur cette base, il est difficile de tirer des comparables. Nous n'avons pas les centres commerciaux et l'université Laval comme à Sainte-Foy. Le meilleur outil se serait d'évaluer le coût des services que l'on fournit », dit le maire de Val-Bélair, en reconnaissant toutefois que les exercices comparatifs ne visent pas à évaluer la performance des gestionnaires, mais le fardeau fiscal tel quel.

« Cela peut changer avec le temps. À Beauport, on a décidé de rembourser nos emprunts sur 10 ans, plutôt que sur 20 ans », dit quant à lui Jacques Langlois.

### ÉCONOMIE SOCIALE

## 50 emplois potentiels à Val-Bélair

VAL-BÉLAIR — L'organisme Aide à la communauté et services à domicile de la Jacques-Cartier pourrait être l'un des projets d'économie sociale, subventionnés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui démarrent en avril dans la région de Québec.

Si sa candidature est agréée, l'organisme communautaire se transformera en entreprise qui devra autofinancer ses activités dans une proportion de 50 % d'ici trois ans. Le CLSC de la Jacques-Cartier lui révélera sa clientèle à faible revenu, selon une entente de trois ans déjà conclue.

Aide à la communauté est un service qui a été fondé il y a dix ans par son actuelle directrice générale, Linda Couture. L'organisme dessert la clientèle défavorisée du secteur nord-ouest de la capitale, sur un axe s'étendant de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à St-Émile. Les gens à revenus modestes y trouvent une aide pour le maintien à domicile au tarif de 6 \$ l'heure ainsi qu'un vestiaire et une cuisine collective.

Depuis dix ans, l'organisme a eu 1100 clients auxquels il a fourni 65 000 heures de travail.

Plus de 50 emplois, dont plusieurs à temps plein, pourraient être créés si l'organisme obtient le statut d'entreprise d'économie sociale, note Mme Marie-Joëlle Légaré, relationniste bénévole. Actuellement, il fournit du travail à 29 personnes assistées sociales, inscrites dans le programme EXTRA.

Aide à la communauté prévoit déménager de plus grands locaux si son projet est retenu.



# VOTEZ!

VOUS POURRIEZ GAGNER UN VOYAGE V.I.P. À

## Paris

Votez pour vos artistes préférés et courez la chance de gagner un des 5 voyages V.I.P. à Paris (valeur approx. : 4 000 \$ chacun).

De plus, accumulez les codes C.U.P. des produits vedettes Kraft et obtenez jusqu'à 1 000 \$ en argent de poche à dépenser dans la ville lumière !  
Chaque code C.U.P. correspond à 250 \$ en argent de poche.

Vous pourriez aussi gagner un des paniers de produits Kraft offerts en prix chez chaque marchand Metro parmi les bulletins de votation affichant au moins un code C.U.P. Kraft (valeur approx. : 30 \$ chacun).

Remplissez votre bulletin de votation, apposez vos codes C.U.P. Kraft et déposez le tout dans la boîte de participation de votre marchand Metro.

Ne manquez pas le Gala MetroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, le 9 mars 1997 à 19h00.

In collaboration avec






Du 27 janvier au 22 février 1997  
Règlement en magasin.  
Ce concours s'adresse aux 18 ans et plus.  
Le tirage aura lieu le 7 mars 1997.

### C'EST EN VOTANT QUE VOUS ÊTES GAGNANT !

Bulletin de votation

1. ANIMATEUR / ANIMATRICE DE BULLETIN DE NOUVELLES

- PIERRE BRUNEAU  
 STEPHAN BUREAU  
 BERNARD DEROME

2. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSION D'AFFAIRES PUBLIQUES

- CLAUDE CHARRON  
 JEAN-FRANÇOIS LÉPINE  
 JEAN-LUC MONGRAIN

3. ANIMATEUR / ANIMATRICE ÉMISSIONS DE VARIÉTÉS / MAGAZINE CULTUREL ET «TALK SHOW»

- CHRISTIANE CHARETTE  
 GREGORY CHARLES  
 JEAN-PIERRE COALLIER  
 PATRICE L'ÉCUYER  
 FRANCIS REDDY

4. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSION JEUX / QUIZ

- NORMAND BRATHWAITE  
 GUY MONGRAIN  
 LUC SENAY

5. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSION NOUVELLES DE SPORTS

- JEAN-PAUL CHARTRAND JR.  
 JEAN PAGÉ  
 PAUL RIVARD

6. ARTISTE D'ÉMISSION D'HUMOUR

- YVON DESCHAMPS  
 CLAUDE MEUNIER  
 DOMINIQUE MICHEL

7. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSION DE SERVICES

- CLÉMENTINE DESROCHERS  
 BENOIT JOHNSON  
 CLAIRE LAMARCHE  
 GUY MONGRAIN  
 MARIE-JOSEE TAILLEFER

8. RÔLE MASCULIN - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS

- ROBERT BROUILLETTE  
 MICHEL FORGET  
 SERGE POSTIGO  
 GUY PROVOST  
 FRANCIS REDDY

9. RÔLE FÉMININ - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS

- ANGÈLE COUTU  
 LOUISE DESCHÂTELET  
 ANNE DORVAL  
 CHANTAL FONTAINE  
 PASCALE MONTPETIT

10. RÔLE MASCULIN - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES

- BENOÎT BRIÈRE  
 MICHEL CÔTE  
 MICHEL FORGET  
 LUC PICARD  
 SERGE POSTIGO

11. RÔLE FÉMININ - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES

- PASCALE BUSSIÈRES  
 SOPHIE LORAIN  
 MARINA ORSINI  
 ISABEL RICHER  
 CATHERINE SÉNART

12. ARTISTE - ÉMISSION JEUNESSE

- JESSICA BARKER  
 JEAN-FRANÇOIS BEAUPRÉ  
 HUGO SAINT-CYR  
 FRANCE PARENT

13. LE MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ MASCULINE

- NORMAND BRATHWAITE  
 PIERRE BRUNEAU  
 BERNARD DEROME  
 PATRICE L'ÉCUYER  
 JEAN-LUC MONGRAIN

14. LA MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ FÉMININE

- CHRISTIANE CHARETTE  
 ANGÈLE COUTU  
 CLAIRE LAMARCHE  
 DOMINIQUE MICHEL  
 MARINA ORSINI

### BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM :

ÂGE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

N° DE TÉL. : ( )

NOM DE L'ÉPICIER :

QUESTION D'HABILITÉ : 25 + 125 x 2 =

code C.U.P.

code C.U.P.

code C.U.P.

code C.U.P.

Collez ici les codes C.U.P. des produits vedettes suivants : Diner Kraft 225g, Singles 500g/1kg, Cheez Whiz 500g/1kg, Velveeta 500g/1kg, Maxwell House Instantané 200g et céréales Post, tous les formats. Chaque code C.U.P. vous donne droit à 250 \$ d'argent de poche si vous gagnez le voyage à Paris. Maximum 1 000 \$.

## EN BREF

## LÉVIS

## La sécurité avant tout pour VIA

VIA Rail a comme tout premier souci la sécurité de ses voyageurs et n'entreprend pas de manoeuvres qui mettraient celle-ci en péril. C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL, un porte-parole de la société ferroviaire, Malcolm Andrews, hier. «Si nous n'étions pas convaincus à 100% de la sécurité des mouvements de nos trains, nous ne les ferions pas», a dit M. Andrews. Lundi, des porte-parole de la Coalition pour le maintien et l'utilisation accrue du rail ont exprimé l'avis que la fermeture de la gare de Lévis obligera les trains de l'Est canadien à des manoeuvres dangereuses dans l'axe Charny-Sainte-Foy, risques de déraillement et de télescopage en prime. Mais pour Malcolm Andrews, il s'agit d'une approche inutilement dramatique visant sans plus à mousser la lutte contre l'abandon de la voie ferrée lévisienne et de sa gare intermodale. En l'occurrence le tronçon Harlaka-Saint-Romuald qui pourrait être désaffecté le 22 février. «Nos trains font des manoeuvres de recul depuis des décennies. Ces manoeuvres sont exécutées à 5 milles à l'heure. Les risques qu'il y ait un accident de quelque nature que ce soit sont plus que minimes», a affirmé M. Andrews. M.S.-P.

## PROJET DE PATINOIRE À VALCARTIER

## La CUQ ne veut pas se mêler des affaires de l'armée

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le maire Denis Côte de Saint-Augustin-de-Desmaures n'a pas réussi à mobiliser les maires de la CUQ contre le projet d'une deuxième patinoire à la base militaire de Valcartier.

Il a reconnu lui-même qu'il n'avait pas eu la réaction qu'il aurait aimé obtenir car les maires ont signifié leur désintérêt pour le dossier en disant qu'il appartenait à chacun d'eux de décider de l'action à prendre ou à ne pas prendre.

Le ministère de la Défense nationale du Canada s'appête à lancer, en avril, un appel d'offres pour la construction d'une deuxième patinoire couverte à la base militaire de Valcartier.

Le dossier est déjà passablement avancé car la firme d'experts-conseils sera choisie vendredi.

Même le maire de Val-Bélair, M. Claude Beaudoin, n'est pas enclin à faire pression auprès des autorités de la base de Valcartier, entre autres parce que l'Aréna 2 glaces de Val-Bélair est une entreprise privée. «Je n'ai pas à prendre la défense d'une entreprise privée», dit-il tout en souhaitant que toutes les formes de partenariat possibles aient été examinées.

Il précise qu'il n'a pas à s'ingérer dans l'administration de la base militaire: «Ils sont autonomes, je n'ai pas à m'ingérer dans leurs décisions comme eux n'ont pas à s'ingérer dans l'administration de Val-Bélair».

Donc, M. Beaudoin souhaite que propriétaires de l'Aréna 2 glaces et autorités de la base militaire se parlent pour voir si un partenariat est possible. Le maire Denis Giguère de Loretteville explique pour sa part que la Communauté urbaine ne se mêlera pas du dossier.

## FONDS PRIVÉS

Par ailleurs, la responsable des communications à la base de Valcartier, Mme Johanne Bournival, répond à M. Côte que le coût de la patinoire intérieure sera payé par des fonds privés

provenant des profits des cantines de l'armée au pays. Oui le ministère de la Défense assurera le financement, mais ce sera avec ces fonds, insiste-t-elle.

Par ailleurs, elle laisse entendre que les autorités de la base ont bien étudié



Denis Côte

les besoins et que la situation actuelle, y compris les heures de location de glace tant à l'Aréna 2 glaces de Val-Bélair (400 heures) qu'à l'Aréna de Sainte-Foy (65 heures), répond à 20% de ces besoins.

Un document (no du projet: VR 649 28) du 16 janvier parle d'un coût maximum de 2,7 millions \$ excluant la TPS, la TVQ, les honoraires de l'expert-conseil, l'équipement et le mobilier. Mme Bournival affirme que le coût prévu sera plutôt de 2,6 millions \$ et inclut les taxes, les honoraires de l'expert-conseil ainsi que l'équipement et le mobilier.

M. Côte n'en démord quand même pas: une deuxième patinoire à la base de Valcartier affectera la situation économique de certaines municipalités. Et quant aux fonds privés, il dit que c'est une question d'interprétation: «ce sont des fonds générés à l'aide des équipements publics».

## DÉCHETS DANGEREUX À LÉVIS

## Difficile à éliminer

LÉVIS — Allplast étant en faillite, c'est du côté des administrateurs de l'entreprise que regardent la police verte et les avocats d'Environnement et Faune en vue du nettoyage de son usine de Lévis.

C'est ce qu'a indiqué la direction du MEF de Chaudière-Appalaches, hier.

Située au 4415, rue Saint-Laurent, l'usine ayant notamment appartenu à Laurent Gagnon est fermée depuis 1992. Mais sous son toit attendent toujours 350 barils de déchets dangereux, contenant en l'occurrence de la soude caustique, de l'eau contaminée par des huiles, du solvant chloré, etc.

Déterminé à faire maison nette, le MEF a mis sa machine en branle il y a des mois, mais il n'aura jusqu'à présent rien attrapé dans le vide de la faillite d'Allplast. Et ni Laurent Gagnon, ni le syndic, ni le créancier Adélaïde Corporation qui s'est d'ailleurs bien gardé d'exercer ses droits, n'ont bronché.

L'attention de la Direction des enquêtes et de la Direction des affaires juridiques se porte maintenant vers un ou des administrateurs de l'entreprise en vue de les obliger à disposer des déchets, a-t-on noté au MEF Chaudière-Appalaches. M.S.-P.

PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE

PRÉMONT FORGUES est enfin prêt à vous montrer des fourrures, cuirs, pelisses, cachemire, agneaux retournés et à vous offrir les meilleurs prix sur sa magnifique collection. TOUT DOIT ÊTRE VENDU pour faire place à notre nouvel arrivage! Ne manquez pas cette vente!

# GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

## SUR TOUTE NOTRE COLLECTION

WOW!  
BONNE NOUVELLE!

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

# PRÉMONT FORGUES

FOURRURES • MANTEAUX

OFFRE DE CRÉDIT EXCEPTIONNELLE  
SANS DÉPÔT  
SANS INTÉRÊT  
PAYÉ SUR 24 MOIS C.A.C.\*

\*C.A.C.: ne payez aucun intérêt  
- 24 paiements égaux seulement  
- Taxes applicables payées à l'achat

NOUS PAYONS LA TPS

SOYEZ AU CHAUD TOUT L'HIVER  
AU PRIX D'UNE SEMAINE  
DANS LE SUD!!!

## MANTEAUX DE DRAP

«THERMOLOFT»  
Avec capuchon garni de renard  
À partir de **214\$**  
8<sup>92\$</sup>/mois

## MANTEAUX DE DRAP

CACHEMIRE ET LAINE  
À partir de **349\$**  
14<sup>54\$</sup>/mois

## MANTEAUX D'AGNEAUX RETOURNÉS

À partir de **999\$**  
41<sup>63\$</sup>/mois

## BONNE NOUVELLE

Une fantastique occasion d'acheter à petit prix. Mais ne tardez pas car cette vente, comme toute bonne chose, va prendre fin.

## GRANDE RÉDUCTION SUR TOUT

- Fourrure
- Cuir
- Pelisse
- Cachemire
- Agneaux retournés
- Toutes les grandeurs
- Toutes les couleurs
- Les plus nouvelles coupes
- La plus grande sélection

RABAIS JUSQU'À

75%

sur marchandise sélectionnée

NE TARDEZ PAS!

HEURES D'OUVERTURE  
Mardi • 9h à 18h  
Mercredi - vendredi • 9h à 21h  
Sam. • 9h à 17h  
Dim. • 11h à 17h  
6 JOURS SEULEMENT

Prix sujets à vente préalable  
- les rabais ne s'appliquent pas aux ventes antérieures.

Chapeaux, boa et bandeaux en vison, castor rasé, ou renard  
À partir de **49\$**

## FOURRURES

Vaste choix de 3/4 et de manteaux longs en castor, chat sauvage et fourrures rasées  
À partir d'aussi peu que **1699\$**  
70<sup>79\$</sup>/mois

## VISON PASTEL RANCH DEMI BUFF

À partir de **2999\$**  
124<sup>95\$</sup>/mois

## VISON FEMELLE

À partir de **3699\$**  
154<sup>13\$</sup>/mois

## SUPER SPÉCIAUX SUPER BAS PRIX

Manteau de vison bleu iris	2395\$
Manteau de vison noir	1999\$
Manteau de queues de vison	1899\$
Manteau de renard indigo 7/8, trapèze	1895\$
Manteau de raton laveur	1499\$
Manteau de vison rasé 7/8	999\$
Veste de castor rasé teint	847\$
Pelisse doublée de fourrure à partir de	247\$

## Manteaux et vestes Thermoloft en réduction spéciale

Manteaux longs	139\$
Manteaux courts	99\$
Manteaux Alpaga	349\$
CUIR, blouson pour homme	199\$
Manteaux de suède longs garnis de renard	195\$
CACHEMIRE et LAINE à partir de	195\$
SUÈDE ou CUIR, blouson	99\$

Pour des renseignements rapides sur cette vente, appelez-nous 654-3660

# PRÉMONT FORGUES

FOURRURES • MANTEAUX

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE / PRÉMONT FORGUES / BONNE NOUVELLE

# LE QUÉBEC LE CANADA

## La réforme Harel prise à partie

### Même les jeunes péquistes s'objectent

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

QUÉBEC — Après les grandes centrales syndicales, les groupes communautaires, le Conseil permanent de la jeunesse et la Commission des droits de la personne, l'opposition à la réforme Harel vient maintenant de l'intérieur de son parti. Les jeunes péquistes dénoncent à leur tour les parcours obligatoires pour les jeunes de 18 à 24 ans.

Voilà ce que viendront dire les représentants du Comité national des jeunes du Parti québécois, demain en commission parlementaire chargée de débattre du livre vert de la ministre d'État à l'Emploi et à la Solidarité.

Judi sera d'ailleurs une journée fort chargée et peut-être même éprouvante pour Mme Harel. Outre les jeunes du PQ, ceux du Parti libéral et de l'ADQ, la commission des Affaires sociales entendra la Fédération des femmes du Québec et sa présidente, Françoise David, qui a promis de débarquer au Salon rouge avec des femmes pour qui l'aide sociale est plus que la couleur d'un livre d'une réforme à venir.

Dans l'ensemble, les jeunes péquistes se disent d'accord avec la réforme Harel, y compris avec les pénalités. Après tout, explique Richard Ouellet, le porte-parole du Comité, « on ne peut pas donner l'argent que l'on a pas ».

Par contre, les expériences antérieures ont maintes fois démontré qu'il est vain d'obliger les assistés sociaux à s'engager dans des programmes, ajoute Richard Ouellet. Louise Harel fait fausse route en persistant dans cette voie, prévient les jeunes pé-



Louise Harel

quistes.

La pénalité de 150\$ par mois, « on aime moins ça, dit-il. Surtout que, pour le moment, seuls les assistés sociaux de 18 à 24 ans sont visés par la mesure ».

Contrairement à leurs aînés, les jeunes péquistes ne croient pas à la théorie de la carotte et du bâton. Ils pensent que les démarches de réinsertion doivent être volontaires et ouvertes à tous les assistés sociaux.

« Plus on serre la vis, plus une personne a de la difficulté à se réintégrer, renchérit M. Ouellet. Le livre vert prend pour acquis que le fait de serrer la vis aide à la réinsertion ».

Il en tient pour preuve les données de l'année 1983, « l'année où on a été le plus dur avec les assistés sociaux et où les présences ont été les plus longues à l'aide sociale ».

En plus des groupes sociaux et des syndicats, cette position a aussi été défendue par le psychologue Camil Bouchard, le co-auteur du rapport sur l'aide sociale remis à la ministre le printemps dernier.

À l'inverse, le signataire de l'autre partie du rapport, l'économiste Pierre Fortin, recommandait plutôt la ligne dure: « Pas de participation, pas de chèque », plaide le professeur de l'UQAM.

Les jeunes libéraux, de leur côté, ont adouci leur position de l'été dernier, mais demeurent plus sévères que leurs collègues péquistes.

Au congrès de la Commission jeunesse, en août, les jeunes libéraux avaient voté des résolutions en faveur du travail obligatoire des jeunes assistés sociaux.

Mise de côté après avoir embarrassé le Parti pendant quelques jours, la proposition revient tout de même, mais sous une forme moins dure que le « work-fare » de l'été dernier. « Les jeunes libéraux proposent que les bénéficiaires aptes au travail consacrent chaque semaine un certain nombre d'heures à l'apport d'aide communautaire aux organismes sans but lucratif », lit-on dans le mémoire de la CJPLQ.

Une approche définitivement plus souple que la solution du « dossier pour aller nettoyer les autoroutes » mise de l'avant par les jeunes militants réunis en congrès annuel.



M. Bouchard était interrogé, hier, sur les ondes de Télé-Québec.

## COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

# Le dossier tourne au vinaigre

## La requête d'Alliance-Québec met tout le monde mal à l'aise

OTTAWA (PC) — Le dossier des commissions scolaires linguistiques au Québec est en train de devenir un véritable panier de crabe constitutionnel.

À prime abord, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion s'était dit confiant de trouver une solution bilatérale aux changements constitutionnels exigés par Québec « dans des délais raisonnables ». Mais avec la requête d'Alliance-Québec, la donne a complètement changé.

M. Dion parlait hier du début d'un « débat difficile ». De son côté, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada promettait d'arracher les mêmes garanties constitutionnelles que celles qui pourraient être accordées à la minorité anglophone du Québec, si jamais cela se produisait. « On ne partira pas en croisade contre Alliance-Québec, mais si jamais on accorde des droits supplémentaires à la minorité anglophone du Québec, on veut les mêmes droits », disait-on hier à la fédération.

« S'ils renforcent leur position, on va revendiquer un traitement équitable à ce niveau-là », signalait à son tour le président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Ronald Brun. Selon lui, la minorité anglophone québécoise jouit déjà de pouvoirs accrus par rapport aux minorités francophones.

Alliance-Québec exige de nouvelles garanties constitutionnelles au-delà de l'article 23 de la Charte des droits et libertés pour pouvoir continuer à gérer ses commissions scolaires lorsque celles-ci seront transformées en commissions scolaires linguistiques. Le Parti égalité a joint sa voix, hier, à celle d'Alliance-Québec.

D'un coup, cette demande a mis tout le monde

mal à l'aise, autant à Québec qu'à Ottawa où le ministre Dion ne savait plus sur quel pied danser.

Dans le cas de Terre-Neuve, M. Dion et le ministre de la Justice Allan Rock avaient fait valoir que l'article 23 était suffisant pour protéger les droits scolaires des minorités. M. Dion a répété hier qu'il n'était pas question d'accorder un « veto » à qui que ce soit pour bloquer la modification constitutionnelle demandée par Québec. M. Dion estime qu'il est possible de donner une protection constitutionnelle « explicite » aux commissions scolaires anglophones du Québec sans faire la même chose pour les francophones.

Aux Communes, où il cachait à peine son agacement devant les questions du Bloc québécois, il a invité tout le monde à calmer le jeu et à ne pas « radicaliser leurs positions ».

Lançant une sévère mise en garde, le chef du Bloc québécois Michel Gauthier a prévenu le gouvernement de ne pas « profiter de la situation » pour accorder des « droits supérieurs » à la minorité anglophone du Québec. « Que je sache, le français est toujours plus menacé sur ce continent que l'anglais ».

Au sein du gouvernement et chez la députation libérale, la tournure des événements en a laissé plusieurs mal à l'aise. La ministre des Travaux publics, Diane Marleau, une Franco-Ontarienne de Sudbury, estime qu'il faut « absolument » garantir les mêmes protections constitutionnelles aux minorités, qu'elles soient francophone ou anglophone, une position partagée par le Franco-Manitobain Ron Duhamel.

« Au niveau des principes, les droits devraient se définir de la même façon à travers le pays, a soutenu pour sa part le chef conservateur Jean Charest. Mais l'application, c'est autre chose. »

Le Parti égalité joint sa voix à celle d'Alliance-Québec

## Bouchard n'apprécie guère

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard n'apprécie pas du tout la nouvelle requête d'Alliance-Québec concernant les écoles anglophones. Il souhaite qu'Ottawa n'interprète pas cette objection comme une absence de consensus au Québec sur la question des commissions scolaires linguistiques.

En fin de semaine, le président du groupe Alliance-Québec Michael Hamelin s'inquiétait du maintien du droit des anglophones de gérer leurs écoles, dans l'éventualité où l'article 93 serait amendé.

Cette demande du groupe de pression anglophone a fait sortir de ses gonds le premier ministre Bouchard, qui trouve qu'Alliance-Québec demande en fait qu'on accroisse la protection dont les anglophones jouissent déjà au plan scolaire. Il rappelle que l'article 23 de la charte protège déjà ce droit aux écoles anglaises.

Le premier ministre s'est dit surpris de cette soudaine requête d'Alliance-Québec, surtout que la demande de Québec sur l'article 93 vise des droits confessionnels, et non linguistiques.

M. Bouchard souhaite qu'Ottawa ne basera pas son évaluation de la présence d'un consensus au Québec sur les seuls « desiderata d'Alliance-Québec ». « Est-ce que le consensus c'est la volonté d'Alliance-Québec, là où elle placera la barre ? » se demande le premier ministre.

« M. Dion devrait discuter avec nous à partir d'une solution qui respecte, qui garantit le maintien des avantages et des protections dont les gens bénéficient déjà. En ajouter signifierait des négociations qui requerraient plus que deux vis-à-vis. »

M. Bouchard est incapable d'envisager une situation où on améliorerait les droits de la minorité anglophone du Québec sans qu'une protection semblable soit offerte aux minorités francophones des autres provinces. « Ça pose une question d'injustice. » « On verra si on se retrouvera une fois de plus en face d'un blocage d'Ottawa. On verra. J'espère que non. »

Visiblement irrité de cette requête d'Alliance-Québec, M. Bouchard qualifie le groupe de pression de lobby « agressif » et qui est « à l'attaque ».

## PRISONS ENGORGÉES

# Pelletier risque une mesure disciplinaire

## Les propos du directeur de la prison de Québec font encore des vagues

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique n'a pas encore décidé s'il allait prendre des mesures disciplinaires contre le directeur du Centre de détention de Québec, Richard Pelletier, qui a ouvertement critiqué dans LE SOLEIL la nouvelle politique de sursis de sentence.

« Je ne suis pas en mesure de vous dire si le ministre va prendre des actions ou s'il a des intentions de prendre des actions. Il n'y a rien à ce niveau là, actuellement, qui est dans l'air », affirme un porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Mario Lacroix.

Au lendemain de son témoignage dans LE SOLEIL, M. Pelletier s'est fait ramener à l'ordre par ses supérieurs qui lui ont rappelé son devoir de réserve. La direction du ministère lui a conseillé de ne plus parler aux journalistes.

Les articles 5 et 6 de la Loi sur la fonction publique et l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique, de discipline et le relevé provisoire des fonctions dans la fonction publique limitent la liberté d'expression des employés de l'État québécois.

« Le fonctionnaire est tenu d'office d'être loyal et de porter allégeance à l'autorité constituée », stipule l'article 5 de la Loi sur la fonction publique. « Le fonctionnaire est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions », précise l'article 6.

Quant à l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique, de discipline et le relevé provisoire des fonctions dans la fonction publique, il signale qu'un fonctionnaire « qui se prête à une interview sur des questions portant sur des sujets reliés à l'exercice de ses fonctions ou sur les activités du ministère ou de l'organisme où il exerce ses fonctions doit préalablement obtenir l'autorisation du sous-ministre, du dirigeant de l'organisme ou de son représentant ».

Au cours des dernières années, au moins deux fonctionnaires ont été suspendus sans traitement pour des périodes de trois et de dix jours pour avoir trop parlé aux médias au goût de leur employeur. Dans les deux cas, celui de Robert Moisan (Ministère de l'Environnement et de la Faune) et d'Yvon Comeau (ministère des Relations aux citoyens et à l'Immigration), les causes ont été portées devant un tribunal d'appel et ni l'un ni l'autre n'a réussi à obtenir gain de cause.

Critique du Parti libéral en matière de sécurité publique, le député Roger Lefebvre a accusé le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, d'avoir « bâillonné » les employés de son ministère « qui osent dire la vérité ».



Richard Pelletier

## MAIRIE DE MONTRÉAL

# Deux autres conseillers expulsés

MONTREAL (PC) — L'effritement de l'équipe du maire de Montréal, Pierre Bourque, se poursuit. Un conseiller municipal a été expulsé du caucus de Vision Montréal, hier, un autre ayant pris les devants avant de se faire indiquer la sortie.

Vittorio Capparelli et Nathalie Malépart rejoignent ainsi cinq de leurs collègues qui siègent dorénavant comme indépendants. M. Capparelli et Mme Malépart se sont attiré le désaveu de leur chef, lundi soir, alors qu'ils ont voté contre la nomination de leur collègue Saint-Martin au comité exécutif.

« On s'attend à ce que les gens se respectent et respectent la ligne de parti. C'est une solidarité retrouvée plutôt qu'une épuratoire », a déclaré M. Bourque, hier après-midi.

Malgré son inconfort au sein de Vision Montréal, M. Capparelli demeure membre du parti de M. Bourque. Il considère pourtant qu'il est « victime d'une manigance qui a commencé le 4 octobre ». C'est à ce moment que le maire Bourque avait annoncé un remaniement au sein de son comité exécutif, marquant ainsi un renouveau à mi-mandat. M. Capparelli avait alors été remplacé par Martin Lemay, qui a remis sa démission depuis. M. Capparelli a voté pour la nomination de M. Lemay et, par conséquent, pour sa propre destitution.

Tout cet imbroglio découle de la tentative de M. Bourque de limoger Pierre Goyer et Sammy Foreillo du comité exécutif, au début de janvier. Les deux hommes ont mené et gagné la bataille juridique qui les a confirmés dans leurs fonctions, bien qu'ils ne soient plus partisans de Vision Montréal.

Ces éléments se sont ajoutés à la crise politique déjà enclenchée par l'enquête du Directeur général des élections sur une supposée participation de M. Bourque à une opération illégale de financement de son parti. Aucune poursuite n'a été intentée, mais la crédibilité du maire a été écorchée.

Inquiet, le gouvernement du Québec a mis sous surveillance l'administration de la métropole. Malgré tout, la critique gronde au sein des élus de Vision Montréal, ce qui a provoqué six démissions et un renvoi.

Ainsi, on constate une toute nouvelle configuration du conseil municipal. On compte 30 conseillers de Vision Montréal, cinq du RCM (l'opposition officielle), et 14 de la Coalition démocratique-Montréal écologique et deux indépendants, dont huit élus sous la bannière de M. Bourque (deux démissions le printemps dernier et six autres récentes).

## Moins d'argent pour les étudiants

MONTRÉAL (PC)—Les étudiants d'université et de cégep viennent de découvrir à leur grande surprise trois modifications au régime d'aide financière que le ministère de l'Éducation s'appête à implanter.

C'est en consultant la Gazette officielle du 22 janvier que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont constaté ces modifications.

Elles visent les frais pour l'achat de matériel, les frais de déplacement pour certains stages et les frais de garde. Les frais didactiques, qui couvrent le coût du matériel requis dans le programme, seraient désormais plafonnés à 125 \$ par session au collégial pré-universitaire et à 150 \$ au collégial professionnel. À l'université, l'étudiant disposerait d'un montant de 650 \$ par année et, dans certains programmes comme génie, architecture, médecine ou arts plastiques : 750 \$.

Jusqu'ici, chaque cégep ou université informait la Direction de l'aide financière du montant que l'étudiant devrait consacrer au matériel dans le programme choisi. L'aide financière était calculée en conséquence.

Dans plusieurs cas, selon la FEUQ et la FECQ, les frais didactiques sont beaucoup plus élevés que le montant fixé par le règlement du ministère. En technique de mode, par exemple, le montant de 150 \$ sera largement dépassé.

## Opposition à la maternelle à plein temps

### La mobilisation des parents prend de l'ampleur

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

QUÉBEC—Un mouvement de protestation contre la maternelle à temps complet tente de s'organiser à travers le Québec. Des parents souhaitent que la ministre réviser sa politique et maintienne la maternelle à mi-temps pour les familles qui le désirent. Pauline Marois n'a cependant pas l'intention de reculer.

La ministre, qui débutait hier à Trois-Rivières sa tournée sur les plans d'action de sa réforme s'est montrée imperturbable. «Le Québec est en retard de 30 ans. Toutes les recherches démontrent que plus on intervient tôt plus on réduit le taux de décrochage. De plus, 50% du décrochage est attribuable à un retard au primaire», souligne son attachée de presse. Le mouvement de contestation qui se pointe est d'ailleurs minimisé par le cabinet de la ministre. «Les taux d'inscription sont élevés. Par exemple, à la Commission scolaire Beauport, 94% des parents ont déjà inscrit leurs enfants. Sur la rive sud de Montréal, la Commission scolaire Taillon, qui avait mal saisi la politique a recueilli 80% des inscriptions pour le temps complet et 20% pour le temps partiel», ajoute Christiane Miville-Deschênes.

Deux femmes se font les porte-parole de la contestation: Nancy Coulombe, de Beauport, et Carole Bourdon, de Rosemère. Pour faire valoir leur point de vue, elles suggèrent aux parents d'acheminer des lettres à leur député et au premier ministre et d'interpeller la ministre Marois dans sa tournée. Elles incitent également les parents à faire pression sur les commissions scolaires.



Nancy Coulombe

Hier soir, seulement six mères, dont Mme Coulombe, ont assisté à la séance des commissaires de la Commission scolaire Beauport pour exiger en vain un sondage auprès des parents. Mme Coulombe explique que peu de contestataires ont pu se rendre à la réunion... faute de gardienne.

Le mouvement a demandé aussi l'appui de l'Association des pédiatres du Québec, de la Fédération des femmes du Québec, de la Fédération de l'âge d'or, de la Fédération des unions de famille et du Centre québécois des ressources à la petite enfance. Jusqu'à maintenant, seul ce groupe a donné son appui.

Selon Mmes Coulombe et Bourdon, il ne faut pas limiter la contestation aux mères au foyer. «Des femmes et des hommes sur le marché du travail et de toutes les couches de la société appuient notre démarche.» Le mouvement ne conteste pas la maternelle à temps complet. Il veut toutefois avoir le choix entre le temps plein et le demi-temps. «Choisir entre le temps complet ou ne pas envoyer du tout son enfant à la maternelle n'est pas un choix», selon Mme Coulombe qui dit parler au nom de familles de la région de Québec, de la Beauce et de Portneuf. «La présence l'après-midi devrait être facultative et les activités plus légères durant cette période.»

Les deux femmes sont convaincues de ne pas représenter qu'une minorité.

«C'est sûr qu'on inscrit quand même nos enfants pour septembre. On doit couvrir tous les buts», dit Mme Bourdon, une biologiste au foyer.

Les deux femmes s'interrogent aussi sur la qualité des services qui seront donnés aux petits en septembre. «Le ratio maître/élèves n'est pas défini, le programme inconnu, des locaux manquent», rappelle Mme Bourdon. Mme Coulombe déplore aussi que l'État s'ingère dans sa famille. «Les enfants n'ont plus le droit de jouer et d'improviser. On les bombarde d'informations qui ne pressent pas et on crée un climat de compétition. Un dessin n'est plus un dessin, c'est un travail.»

Selon cette mère de deux enfants, il est clair que les petits de cinq ans servent de marchandise. «Le gouvernement a voulu faire plaisir à Mme Pagé de la CEQ et à ses membres. Quelque 3000 profs seront engagés en plus du personnel syndiqué dans les services de garde.»

### UN CONSTRUCTEUR DE CONFIANCE À VOTRE SERVICE DEPUIS 20 ANS



1059, rue Cartier  
USAGÉE - 2 ANS  
Prix vendu: 82 700\$  
Le 25 juin 1996



1206, rue Cristal  
USAGÉE - 4 ANS  
Prix vendu: 85 000\$  
Le 22 mai 1996



1500, rue Impératrice  
USAGÉE - 5 ANS  
Prix vendu: 81 000\$  
Le 6 août 1996

### PRIX PLUS BAS QU'UNE MAISON USAGÉE

Secteur de Prestige  
MAISON 2 ÉTAGES 1468 pi ca  
GARANTIE UN AN SUR TOUT

Service après-vente garanti 24 heures sur 24

76 000\$ TOUT COMPRIS:  
TERRAIN-TPS-TVQ



MAISON  
MODÈLE  
À VISITER  
1188,  
avenue  
du Golf  
VAL-BÉLAIR

Pour renseignements:

CONSTRUCTION  
CANADIENNE  
4500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg  
627-5145 563-0308



1220, rue Gadoury  
USAGÉE - 8 ANS  
Prix vendu: 78 000\$  
Le 26 avril 1996



1341, rue Cabana  
USAGÉE - 4 ANS  
Prix vendu: 78 500\$  
Le 14 mai 1996



1224, rue Gadoury  
USAGÉE - 6 ANS  
Prix vendu: 78 500\$  
Le 12 juillet 1996

CHARLESBOURG 89 900\$  
du propriétaire

- Superbe jumelé 2 étages plus sous-sol
- Haut de gamme, proximité services et loisirs
- Secteur très tranquille, boisé à l'arrière
- Beaucoup d'extra: bain tourbillon 2 places, planchers bois franc, escalier en chêne...
- À visiter

Agent s'abstenir  
841-3230

ST-VALENTIN  
12 ROSES

Pour **27<sup>99</sup>** / **61<sup>59</sup>**

Jardin de roses  
FLEURISTE  
882-8284  
1628, chemin Saint-Louis  
Sillery

### CROYEZ-VOUS SOUFFRIR D'OSTÉOPOROSE?

Présentez-vous une diminution de votre taille, des fractures, des douleurs?  
Êtes-vous une femme ménopausée âgée de 30 à 85 ans?  
Vous ne pouvez ou ne voulez pas prendre d'hormones?

VOUS POURRIEZ PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE SUR L'OSTÉOPOROSE

Si vous répondez aux critères d'admission, vous bénéficierez d'un suivi par une équipe de recherche expérimentée dans le domaine de l'ostéoporose. Vous recevrez également des suppléments de calcium et de vitamine D gratuitement durant toute la durée de l'étude.

Communiquez avec:  
Éveline Lejeune  
CHUQ, Pavillon CHUL  
Tél.: (418) 654-2266  
(lundi au vendredi, de 9h à 17h)



Voici une  
des nombreuses  
manières de préparer  
son avenir.

# La SAAQ prise à partie

## Le syndicat dénonce le financement de ATSR inc.

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

QUÉBEC — « ATSR inc., un organisme privé ? Mon œil ! C'est la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) qui a développé entièrement à ses frais le système informatique destiné au monde policier et c'est la SAAQ qui a subventionné la mise en place de la compagnie privée chargée d'en faire la mise en marché. Et en prime, ATSR inc. a engagé pour s'administrer quelqu'un déjà deux fois pensionné. La SAAQ joue avec les fonds publics. »

Faisant le point, hier, sur le dossier ATSR (Applications technologiques en sécurité routière), le président et le secrétaire du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Robert Caron et Claude Métivier, ont accusé la SAAQ d'avoir créé un monopole artificiel privé en cautionnant la mise sur pied d'ATSR inc., l'organisme sans but lucratif chargé de la diffusion du logiciel ATSR, dont le SPGQ se propose de contester l'existence.

Soupçonnant la SAAQ d'avoir voulu contourner le Conseil du Trésor et les lois sur le commerce national et international en fractionnant en trois tranches distinctes de moins d'un million chacune le contrat de 2,4 millions \$ octroyé au Groupe CGI pour la réalisa-

tion du logiciel censé révolutionner le travail des policiers patrouilleurs, les deux dirigeants syndicaux ont, en même temps, annoncé leur intention de porter l'affaire devant le ministre des Transports de même que devant les organismes de libre-échange et du commerce intérieur.

« ATSR inc. est une compagnie privée en situation de monopole parce qu'elle bénéficie d'un investissement de 5 millions \$ en fonds publics de la SAAQ (coût du logiciel) et d'un cautionnement de 645 000 \$ pour sa mise sur pied. Plus un local. Plus des services de secrétariat. Plus une voiture. Il n'y a pas une compagnie privée capable de rivaliser avec cela », soutiennent MM. Caron et Métivier.

Le SPGQ soupçonne que ATSR inc. en créant une corporation privée voulait soustraire son administration à la vigilance de tous les chiens de garde démocratiques, comme le Vérificateur général, la Commission d'accès à l'information, le Protecteur du citoyen.



Le président du SPGQ, Robert Caron.

Claude Métivier souligne qu'en s'incorporant en compagnie privée, ATSR inc. s'accorde le droit d'attribuer des contrats sans aller en appel d'offres. Cela même si son produit s'adresse à un marché public à souhait, la sécurité routière.

« La SAAQ décide de céder le logiciel à ATSR inc. et ATSR inc. se tourne de bord, prend un système entièrement développé avec des fonds publics et, sans appel d'offres, en confie l'évolution et l'entretien à CGI, explique-t-il. Comme société d'État, la SAAQ n'aurait pas pu confier l'impartition du système directement à CGI sans passer par un appel d'offres public accessible à l'ensemble du marché nord-américain. »

### «TRIP» TECHNOLOGIQUE

Rappelant qu'en droit il est interdit de faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement, le secrétaire du SPGQ se demande si la création d'ATSR inc. n'est pas qu'une formule pour favoriser le Groupe CGI.

À cet égard, il signale que CGI a, jusqu'ici, bénéficié de contrats totalisant 4,4 millions \$. Après un premier contrat de 895 000 \$ pour une étude de faisabilité qui a fini par atteindre 1 099 000 \$, le Groupe a répondu à un appel d'offres de la SAAQ et raflé les trois contrats subséquents pour la réalisa-

tion du projet.

« C'était un appel bidon. CGI avait une longueur d'avance sur tous les autres compétiteurs comme auteur de l'étude de faisabilité », estime Claude Métivier qui soutient, de plus, que les trois contrats distincts n'en formaient en réalité qu'un seul.

« Pourquoi trois contrats distincts ? Les trois se sont déroulés à peu près en même temps, avec la même date de fin de travaux et le même chargé de projet chez CGI. Est-ce parce qu'on voulait rester en bas du million pour éviter le Conseil du Trésor ? » demande-t-il.

Avec seulement cinq villes sur un potentiel de 158 qui ont à ce jour officiellement adhéré au projet, Robert Caron et Claude Métivier comparent l'aventure ATSR à un « trip » technologique.

« La SAAQ a refusé de voir plus loin que le bout de son nez. Si ça ne marche pas, tout l'argent investi tombe dans le drain. Le cas échéant, c'est elle, la SAAQ, qui devra prendre à son compte le flop de ce système-là et assumer toute la perte. C'est pourquoi le ministre Brassard doit mettre son nez là-dessus. Ce sont des fonds publics qui sont en cause », soulignent les deux syndicalistes qui estiment que certains des travaux confiés à des consultants auraient pu être effectués à la SAAQ, à moindre coût.

### SANTÉ

## Service d'hélicoptère-ambulance proposé

MONTRÉAL (PC) — Une entreprise de location d'hélicoptères de Québec, Essor-Hélicoptères, proposera dans une quinzaine de jours au ministère québécois des Transports de mettre sur pied un service d'hélicoptères-ambulances.

L'idée est de sauver des vies, mais aussi de permettre à la compagnie de faire des profits en permettant à l'État d'économiser de l'argent dans les services de santé.

Dans un document qui sera acheminé au ministre Jacques Brassard, et dont le quotidien montréalais *Le Devoir* a obtenu copie, Essor-Hélicoptères écrit qu'elle peut « prouver de façon indéniable que les services de secours hélicoptères réduisent les conséquences d'accidents graves, et par le fait même, rendent possibles des économies substantielles au chapitre des rentes à venir (les indemnités de la Société d'assurance automobile du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail) ». Le projet d'Essor-Hélicoptères prévoit l'achat de deux appareils Bell 412.

# VENTE MAINTENANT OU JAMAIS



L'événement « Vente maintenant ou jamais », notre fameux solde itinérant, est de retour, accompagné par des centaines d'occasions époustouflantes ! Imaginez : vous pourrez profiter, pour la dernière fois cette saison, de réductions pouvant atteindre 70 % à l'achat de vêtements et d'accessoires haut de gamme choisis, pour femmes et pour hommes ! Cet assortiment spécial, que nous présenterons à travers le pays, vous sera offert jusqu'à dimanche seulement. Alors, venez dès maintenant, avant que ces aubaines fabuleuses ne disparaissent à jamais...

**Jusqu'à 70 % de réduction !**  
Cinq jours seulement - faites vite !  
Le solde prend fin dimanche.

Articles choisis seulement.

## HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy, (418) 656-6783

### Correction visuelle par laser EXCIMER et LASIK



Dr Gilles Lafond  
ophtalmologiste



Dr Ghislain-A. Boudreault  
ophtalmologiste

Pour trouver  
réponses à vos  
questions assistez  
à nos soirées  
d'information  
offertes  
gratuitement



La Clinique d'expérience

687-3283

Pavillon Jeffery Hale

### 22<sup>ème</sup> SALON DE LA SEMAINE

DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA CONSOMMATION

14, 15 et 16 février

AU PAVILLON DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE DU PARC EXPO-QUÉBEC



L'AGROALIMENTAIRE  
RÉGIONAL.  
UNE TRADITION...  
UN AVENIR...

Entrée et stationnement  
GRATUITS

Heures d'ouverture:  
les 14 et 15 février, de 9h à 21h  
le 16 février, de 10h à 17h

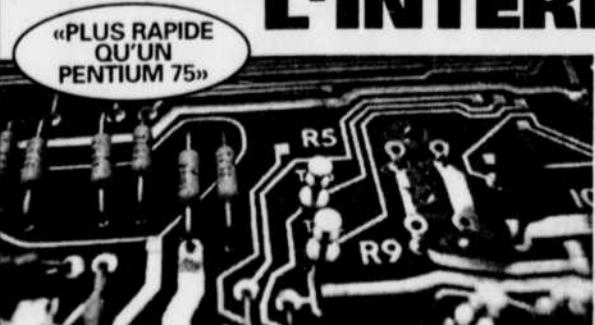
NOS PARTENAIRES OFFICIELS:



LE PLUS GRAND SALON AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC ORGANISÉ PAR DES ÉTUDIANTS

### vente 14<sup>ème</sup> anniversaire

vous pouvez faire de  
**L'INTERNET**



Incluant  
• Carte-mère DX4-133  
• 16 meg de mémoire vive  
• Fax Modem 33.6  
• Installation en atelier

MISE À JOUR  
DX4-133  
**549<sup>95</sup>\$**

GRATUIT

NAVIGATEUR INTERNET EXPLORER ET ENREGISTREMENT SUR GLOBETROTTER  
À l'achat d'une mise à jour DX4-133

**clubDOS**  
Le super centre de l'informatique

www.clubdos.com  
418-877-5888 ou 1-800-463-5285  
7710 BOUL. HAMEL OUEST, SAINTÉ-FOY  
QUÉBEC, G2G 2J5 • FAX 418-877-3846

Souris  
Intellimouse  
Microsoft



Prix 79\$  
- jusqu'à 100\$  
de remises 30\$  
sans coût net

**49<sup>95</sup>\$**

incluant  
Explorer et 1 mois  
gratuit sur Internet  
Limite de 1 par client

## EN BREF

## DIRECTION DU BLOC

## Souper à 500\$ le couvert pour appuyer Duceppe

Une cinquantaine d'invités participeront, ce soir, au restaurant Michelangelo, à un souper-bénéfice à 500\$ au profit de Gilles Duceppe, candidat à la direction du Bloc québécois. Cette activité de nature tout à fait privée a pour but évidemment de financer la campagne au leadership de M. Duceppe. La tenue de cette rencontre a circulé dans le milieu politique de Québec où l'on tente de mesurer les appuis du «bunker» à l'un ou à l'autre des candidats à la succession de Michel Gauthier. LE SOLEIL a joint hier un des organisateurs de cette soirée qui travaille dans une firme d'administrateurs, mais ce dernier est demeuré évasif, affirmant même qu'il n'avait pas l'intention de participer à ce souper-bénéfice. Quelques minutes plus tard, Annick Mongeau, attachée de presse de M. Duceppe, appelait au SOLEIL pour venir aux renseignements et confirmer la tenue de cette soirée. Celle-ci dit ignorer qui sera effectivement à ce souper-bénéfice et si on y retrouvera certains proches conseillers de M. Bouchard. Selon Mme Mongeau ces activités à 500\$ sont plutôt exceptionnelles, la grande majorité des dons se situant entre 5\$ et 15\$. D. C.

## Dupuy se retire

L'ex-ministre du Patrimoine et député de Laval-ouest, Michel Dupuy, a tiré sa révérence hier «avec la satisfaction du devoir accompli». Après près de quatre ans de vie politique à Ottawa, M. Dupuy, 67 ans, a annoncé qu'il ne sollicitera pas un deuxième mandat. Il n'est pas exclu que le premier ministre Jean Chrétien le nomme au Sénat. Repêché par le premier ministre Jean Chrétien dans son premier cabinet en 1993, M. Dupuy a fait le tour des dossiers culturels à titre de ministre du Patrimoine: Radio-Canada, la CRTC, la politique culturelle, les arts, les langues officielles. Ses positions souvent controversées et ses gestes malhabiles lui ont causé de nombreux ennuis. (PC)

## Un autre du PLQ appuie le PLC

Un autre membre du Parti libéral du Québec, Roger Lefebvre, député de Frontenac, militera activement pour Jean Chrétien lors de la prochaine élection fédérale. M. Lefebvre l'a confirmé lui-même hier. «Je ne suis pas mal à l'aise avec cela. Je veux battre le Bloc québécois et la façon la plus logique de procéder est d'appuyer le parti qui a le plus de chance de former le prochain gouvernement», a expliqué le député. La semaine dernière, trois autres députés libéraux de l'Assemblée nationale ont appuyé officiellement la candidature d'un autre porte-étendard de Jean Chrétien, Denis Coderre, dans le comté fédéral de Bourassa. Ces décisions des libéraux de Québec brisent une tradition de neutralité qui était la politique officielle du PLQ depuis plus de 35 ans, lors d'élections fédérales. (PC)

## HARMONISATION DE LA TPS

## Victoria appuie Québec

Le premier ministre Clark juge «légitime» la requête de 2 milliards\$ faite par Bouchard à Ottawa

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

■ OTTAWA — Le Québec a obtenu un autre appui de taille dans le différend qui l'oppose au gouvernement Chrétien relativement au dossier de l'harmonisation de la taxe sur les produits et les services (TPS).

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, juge en effet «légitime» la requête du gouvernement Bouchard qui demande à Ottawa de lui verser quelque deux milliards\$ en compensation parce qu'il a harmonisé sa taxe de vente à la TPS en 1990.

«Je crois qu'il s'agit d'une demande légitime. Le gouvernement fédéral doit traiter toutes les provinces de manière équitable. S'il accorde une compensation à trois provinces Atlantiques, il doit en verser une aussi au Québec», estime le premier ministre néo-démocrate.

Au cours d'un bref entretien accordé récemment au SOLEIL, Glen Clark précise qu'il s'opposait au départ à toute forme de compensation aux provinces même si elles acceptaient d'harmoniser leurs taxes de vente à la fameuse TPS.

Mais étant donné qu'Ottawa a décidé de verser près d'un milliard\$ au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse, et à Terre-Neuve, au cours des quatre prochaines années, il doit donner suite à la requête du Québec à défaut de quoi il alimentera le sentiment d'aliénation.

Ces trois provinces ont conclu une entente avec Ottawa au printemps dernier qui permettra de fusionner les deux taxes à la consommation en une seule à un taux de 15% qui sera cachée dans les prix.

L'appui de Glen Clark à la demande du gouvernement Bouchard s'ajoute à celui de l'Albertain Ralph Klein et de l'Ontarien Mike Harris.

Interrogé à ce sujet, hier, le chef du Bloc québécois Michel Gauthier a déclaré que cet appui est une autre preuve qu'Ottawa, qui a toujours refusé jusqu'ici d'accorder quelque compensation au Québec, doit délier les cordons de sa bourse.

«Ottawa est souvent plus sensible aux appels qui viennent d'ailleurs au Canada qu'aux appels du gouvernement du Québec. Cela prouve une chose, que ce n'est pas une histoire créée de toute pièce par les séparatistes, comme ils disent à



Glen Clark

Ottawa, pour créer des problèmes au Canada», a-t-il commenté.

Michel Gauthier estime que les fédéralistes ont l'occasion de prouver, en versant une compensation au Québec, ce qu'ils affirment à savoir que la fédération canadienne fonctionne.

«Les fédéralistes passent leur temps à nous dire que la fédération marche. Nous savons qu'elle ne marche pas. Mais si elle marche, ils ont la chance de le prouver», a-t-il ajouté.

Après le contentieux entourant la formation de la main-d'oeuvre, le dossier de la compensation entourant

la TPS est celui qui empoisonne le plus les relations entre Québec et Ottawa depuis quelques mois.

Le gouvernement Bouchard a demandé à plusieurs reprises au ministre des Finances Paul Martin de lui envoyer un chèque de deux milliards\$ en guise de compensation pour avoir harmonisé la TVQ à la TPS.

Mais le grand argentier du pays a toujours opposé une fin de non-recevoir à cette réclamation. Il soutient que le Québec n'est pas admissible au programme d'aide offert aux provinces Atlantiques étant donné qu'il n'a pas subi de pertes de revenus importantes dans la foulée de l'harmonisation des deux taxes.

En décembre dernier, le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, a accusé Ottawa d'encourager «la concurrence déloyale» de la part des trois provinces compensées.

M. Landry avait piqué une sainte colère lorsqu'il avait appris que les premiers ministres de ces trois provinces ont lancé une campagne afin d'attirer de nouveaux investisseurs chez eux. Entre autres avantages, ils ont fait miroiter une taxe de vente harmonisée moins élevée qui offre un crédit de taxes sur les intrants.

«La formule de compensation aide les provinces de l'Atlantique à livrer une concurrence féroce au Québec dans la recherche de nouveaux investisseurs», avait tranché Bernard Landry.

## ALBERTA

## Élections le 11 mars

Klein mise sur sa popularité et sur un surplus de 2,2 milliards\$

EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a mis fin aux rumeurs hier et déclenché des élections qui auront lieu le 11 mars.

Le premier ministre mise sur sa grande popularité personnelle, le surplus budgétaire de 2,2 milliards\$ de son gouvernement et la vitalité de l'économie de la province pour remporter le scrutin.

Il a déclaré qu'il était temps que les électeurs albertains disent s'ils appuient toujours son gouvernement conservateur, après trois ans de compressions budgétaires et de réorganisation du gouvernement.

«Nous demandons le mandat de maintenir le cap. Il y a encore du travail à faire», a déclaré M. Klein.

L'appel aux urnes est survenu plus tôt que prévu, après le dépôt rapide, hier, d'un budget qui constituera l'élément principal de la plate-forme électorale des conservateurs.

Depuis son élection en 1993, M. Klein est devenu l'enfant chéri des cercles politiques de droite et s'est acquis une réputation nationale et internationale de politicien voué à la réduction du déficit.

Ses compressions ont été les plus dures jamais infligées par un gouvernement provincial et ont affecté tous les secteurs, de la santé à l'aide sociale.

À son arrivée au pouvoir, le déficit était de 3,4 milliards\$. Il a réduit les dépenses du gouvernement de 3,3 milliards\$, ou 21%, et prévoit un surplus de 2,2 milliards\$ cette année.

Des milliers d'infirmières et d'employés de la Fonction publique ont perdu leur emploi, la fonction publique a été réduite de 30%, ceux qui ont conservé leur poste ont vu leurs salaires gelés et diminués de 5%.

Les mesures de réductions des dépenses de Ralph Klein ont suscité une certaine opposition, mais même des coupes aux services de soins de santé n'ont suscité aucune indignation générale.



En voici une  
totalement infaillible  
et payante:

## LE REER DE PLACEMENTS QUÉBEC.

Quand il est question de votre avenir financier, vous n'êtes pas du genre à perdre la boule? Alors, adhérez aujourd'hui au REER de Placements Québec et profitez de déductions fiscales avantageuses sur une gamme de produits financiers rentables et **absolument sans risque.**

## LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

Pour ceux et celles qui veulent du rendement sans pour autant sacrifier leur tranquillité d'esprit.

• Taux garantis pour chacune des dix années jusqu'à l'échéance.\*

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année
3,25	4,00	5,00	5,75	6,25	6,50	7,00	8,00	9,00	10,00

- Possibilité de remboursement total ou partiel du placement chaque année, sans pénalité, afin de pouvoir le réinvestir si les taux augmentent.
- Choix d'intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement (achat minimum de 1 000\$) ou mensuellement (achat minimum de 10 000\$).

## SIMPLE COMME BONJOUR!

Tous nos produits financiers peuvent être placés dans le REER de Placements Québec. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec Placements Québec, du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis 22 février et 1<sup>er</sup> mars, de 9h à 17h, au (418) 521-5229 (région de Québec) ou au 1 800 463-5229.

Ces produits sont également offerts chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières.

Dépliants et formulaires disponibles dans les bureaux de Communication-Québec et les bureaux de poste corporatifs. Les formulaires doivent être reçus à Placements Québec avant le 1<sup>er</sup> mars 1997 pour que les contributions soient applicables à l'année d'imposition 1996.

\* Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts. Le ministre des Finances peut modifier les taux offerts en tout temps.



Notre intérêt à tous  
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

1 800 463-5229

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

Québec

## PISTE DE MOTONEIGE À PROXIMITÉ DES MAISONS

## La MRC impuissante

Le tracé est « légal » puisqu'il est sanctionné par le schéma d'aménagement

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ NOTRE-DAME-DU-LAC — La MRC du Témiscouata soutient que la pratique de la motoneige sur le sentier de la voie ferrée est légale puisqu'elle figure à son schéma d'aménagement. Lors d'une rencontre regroupant l'ensemble des maires ainsi que des représentants de la Société d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska, de la Sûreté du Québec et de la Fédération des motoneigistes, il a été convenu de demander un avis juridique afin de s'assurer de la légalité de cette interprétation.

Selon le préfet de la MRC, M. Émilien Beaulieu, la pratique de la motoneige sur le sentier de la piste cyclable a été incluse au schéma d'aménagement en 1996. « Nous prétendons que le sentier est légal. Le ministre Jacques Brassard avait une position à prendre, il nous a malheureusement relancé la balle. Nous déplorons cette prise de décision si hâtive, et nous demandons à le rencontrer afin de lui expliquer l'ensemble du dossier. Nous désirons aussi trouver ensemble à qui revient la responsabilité dans cette affaire. »

Avant chaque saison, la MRC doit fournir au ministère des Transports les cartes et les tracés des sentiers de motoneige ainsi que leurs numéros, exercice qui a été réalisé et approuvé par le gouvernement. « Avant de préparer les cartes,

la Fédération des motoneigistes avait demandé l'avis de la MRC et nous avions confirmé, par écrit, que la motoneige figurait à notre schéma d'aménagement. Le ministère des Transports a approuvé la carte des sentiers telle que présentée et maintenant il vient nous dire que ça ne va plus. »

M. Beaulieu ajoute que lors de la signature des baux entre la MRC, le ministère des Transports, la Société d'aménagement ainsi que l'Association des motoneigistes, il était bien inscrit que la piste cyclable située sur l'ancienne voie ferrée devait servir à des fins récréo-touristiques. « Pour nous, c'était plus qu'évident que ça incluait la motoneige, puisqu'en plus d'avoir été approuvé par le ministre, le sentier de la voie ferrée figure sur la carte de la MRC comme sentier de motoneige. »

Appelé à commenter directement le problème de la famille de Paul Ruest, le préfet se dit en accord avec les propos de Jacques Brassard, à l'effet que la résidence en question doit être contournée. « Il demeure peut-être un préjudice contre M. Ruest, mais avant tout, nous devons rencontrer M. Brassard et surtout ne pas prendre de décision hâtive. Il ne faut pas oublier que des menaces de mort ont été proférées, et personne ne serait bien servi si nous décidions d'ouvrir le schéma immédiatement. »

La Fédération des motoneigistes est consciente du problème, mais ne désire aucun changement. « Pour eux, ce sentier est prioritaire et ils ont fortement suggéré de ne pas rouvrir le schéma d'aménagement ». Pour sa part, M. Paul Ruest a reçu d'autres menaces de mort. Il a aussi fait parvenir une nouvelle lettre au ministre des Transports, dans laquelle il soutient entre autres que la seule solution demeure l'expropriation.

## COMMANDITES PROVENANT DE L'INDUSTRIE DU TABAC

## Blitz ultime des organismes sportifs et culturels

Amendements proposés au projet de loi C-71

ROLLANDE PARENT

Presse canadienne

MONTRÉAL — Dans l'espoir de conserver la commandite provenant de l'industrie du tabac, des représentants de quelque 250 organismes et organisateurs d'événements sportifs et culturels ont rendu publique, hier, une série de propositions à l'intention du gouvernement fédéral.

« Nous ne proposons pas le statu quo mais bien une restriction de la visibilité des commandites qui resterait cependant viable pour les commanditaires », a indiqué Richard Legendre, de Tennis Canada, lors d'une conférence de presse, hier à Montréal.

M. Legendre estime que les propositions mises de l'avant par le Ralliement pour la liberté de la commandite ont le mérite de permettre au gouvernement de répondre à ses objectifs à l'égard de la santé publique et aux événements culturels et sportifs de continuer de compter sur la commandite des compagnies des produits de tabac.

Il est minuit moins cinq puisque le projet de loi C-71 sur la commandite des produits du tabac a passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes. Les propositions du ralliement se veulent donc des amendements.

— Alors que le projet de loi C-71 limitait à 10% l'espace laissé au nom du commanditaire, dans la partie inférieure de l'affiche, les amendements proposés prévoient l'attribution de 15% de l'espace, n'importe où sur l'affiche.

— Alors que le projet de loi C-71 interdisait la promotion des événements culturels et sportifs avec mention du commanditaire à la radio et à la télévision, le ralliement propose de l'auto-

riser dans les imprimés, à la radio et à la télévision dans un créneau où le lectorat ou l'auditoire est composé d'adultes à 75%.

— Le ralliement suggère en outre que seuls les événements non associés principalement aux jeunes soient autorisés à prendre pour commanditaire officiel un fabricant de produits de tabac.

— Également, dans les promotions liées aux commandites, l'image du produit du tabac ou celle de son emballage ne serait pas montrée.

— Les promotions affichant comme commanditaire le nom d'un fabricant de produits de tabac seraient interdites dans un rayon de 200 mètres autour des écoles primaires et secondaires.

— Le matériel de promotion ne pourrait être affiché que trois mois avant l'événement et un mois après et les promotions ne devraient pas avoir recours à des mannequins professionnels de moins de 25 ans.

— En ce qui a trait aux événements internationaux, le ralliement estime que les règles du jeu devront être plus souples de façon, par exemple, à permettre aux voitures de Formule Un de converger le nom du commanditaire sur celles-ci.

Les organisateurs d'événements ont bonne confiance que les compagnies de produits du tabac vont voir dans ces propositions une solution de compromis.

« Les amendements font appel au bon sens du gouvernement. Ils vont permettre de continuer de tenir l'International Benson & Hedges, les Grands Prix, des événements comme le Festival d'été de Québec tout en leur conservant leur qualité », a commenté M. Pierre Bibeau, directeur général de la Société du parc des îles.

Le projet de loi a passé le stade de la deuxième lecture

## EXPO habitat

Du 14 au 23 février 1997

Au Patinodrome de Sainte-Foy, boul. Charest • sortie Blaise-Pascal

**LE VÉRITABLE SITE DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR**

LA TOURNÉE DES GRANDS CHEFS  
Des pièces CÉRAMIQUE DÉCOR

De multiples trucs et trouvailles vous seront offerts par des artisans :  
DÉMONSTRATIONS SUR PLACE.

**LE VÉRITABLE SITE DE L'HABITATION**

LA MAISON EXPO HABITAT  
LE PROGRAMME NOUVEAU CONFORT D'HYDRO-QUÉBEC

LE SECTEUR POINTE SAINTÉ-FOY  
SAINTÉ-FOY

**LE VÉRITABLE SITE DE L'HABITATION**

**LE VÉRITABLE SITE DES INNOVATIONS**

PLACE DES INNOVATIONS  
PLEIN D'IDÉES POUR VOS MATIÈRES À RECYCLER

Communauté urbaine de Québec

**LE VÉRITABLE SITE DE LA RÉNOVATION**

LES SALLES DE BAINS THALASSA présente « L'HEURE DU BAIN »

LES SALLES DE BAINS THALASSA

Le Guide professionnel des entreprises en construction et en rénovation résidentielles au stand des caisses populaires Desjardins

Les caisses populaires Desjardins

## ADMISSION

Adultes :	85 (taxes incluses)	Étudiants :	75 (taxes incluses)
60 ans et plus :	75 (taxes incluses)	12 ans et moins :	Gratuit

Pour information : APCHQ - région de Québec • Tél. : (418) 682-3353

## HEURES D'OUVERTURE

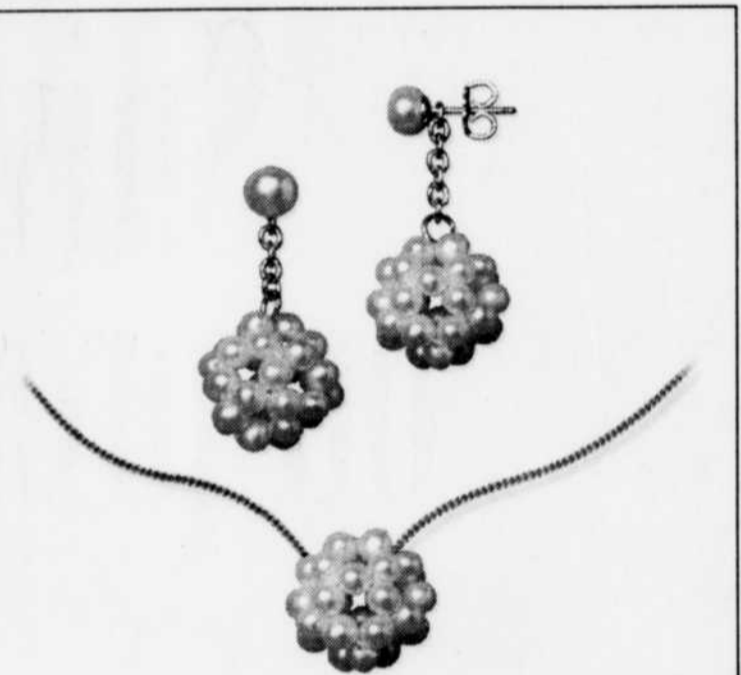
Salon Expo habitat Québec 1997 et maison Expo habitat (située dans les Boisés Saint-Félix à Saint-Augustin-de-Desmaures au 100, rue Alfred-Desrochers) sortie Chemin du Lac

Le vendredi 14 février	18h à 22h	Le mercredi 19 février	17h à 22h
Le samedi 15 février	11h à 22h	Le jeudi 20 février	17h à 22h
Le dimanche 16 février	11h à 18h	Le vendredi 21 février	13h à 22h
Le lundi 17 février	17h à 22h	Le samedi 22 février	11h à 22h
Le mardi 18 février	17h à 22h	Le dimanche 23 février	11h à 18h

Veuillez noter que les guichets fermeront 30 minutes avant la fermeture des heures du Salon.



LE SOLEIL



## Coup double!

Le studio de joaillerie de Birks présente ces magnifiques boucles d'oreilles en perles d'eau douce. Portées en dormeuses pour le bureau ou en pendeloques pour le soir... 75 \$ la paire. Complétez avec le pendentif assorti sur une chaîne en or 14 carats, aussi à 75 \$.



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

## ACCENT '97

## La norme de la classe économique

## À LIQUIDER ACCENT 1996

Bas kilométrage, automatique, servodirection, radiocassette AM/FM, grand choix de couleurs  
Facilités de financement



HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE

139<sup>95</sup> mois/60 mois

659, boul. St-Joseph  
(prolongement de la 80e Rue)  
Québec 623-5471

\*P.D.S.E. Accent 1997, 3 portes, 5 vitesses, à partir de 10 995\$ ou 139,95\$ mois basé sur un prêt auto option de la Banque Nationale. Terme de 60 mois à 8,05% taxes, transport et préparation en sus. Constant de 1 186,625 ou échange équivalent. Franchise de 27 000 km/an, 0,4¢ de plus à km de 27 000 à 30 000 et 0,7¢, 30 000 km et plus. Valeur résiduelle garantie 4 385\$, taxes incluses.

Photo à titre indicatif.

## Pas si cher que ça, le bilinguisme

OTTAWA (PC) — L'étiquetage bilingue coûte moins d'un cent par dollar de revenu pour un produit vendu au Canada, a soutenu hier le Commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom en rendant public un rapport sur la question.

Si l'on tient compte d'une évaluation de Statistique Canada selon laquelle la vente des produits de grande consommation atteint 50 milliards \$ par année au pays, l'étiquetage bilingue coûterait annuellement 100 millions \$ au secteur privé, a dit M. Goldbloom lors d'une conférence de presse.

Le rapport, qui a coûté 70 000 \$, avait été commandé il y a près de cinq ans pour tenter d'apaiser la controverse qui entoure la question de l'étiquetage bilingue depuis le milieu des années 1970. Certains opposants ont même affirmé que l'étiquetage en français et en anglais coûtait jusqu'à 2 milliards \$ par année au secteur privé.

Non seulement les auteurs du rapport — des comptables agréés et un économiste — ont trouvé ces chiffres injustifiés, mais ils ont constaté que peu d'efforts avaient été faits pour évaluer les coûts réels.

### DÉBAT ÉMOTIF

La controverse entourant l'étiquetage bilingue est souvent plus émotive que factuelle, dit M. Goldbloom.

Il souligne que plusieurs entreprises, de leur propre initiative et dans le cadre de leur stratégie de marketing, vont bien au-delà des exigences de la loi, qui sont en fait plutôt modestes.

« Nous avons trouvé à maintes reprises des produits offrant beaucoup plus d'information dans les deux langues que ce qui était requis par la loi », dit M. Goldbloom.

« Bien que certaines entreprises suggèrent de simplifier quelques aspects de la réglementation, elles ne considèrent pas les exigences fédérales comme des sources importantes de difficultés et de coûts », dit-il.

Le commissaire Goldbloom déplore toutefois que la loi ne soit pas appliquée de la même façon à la frontière.

# PRÉPAREZ-VOUS À SURFER!

### Ordinateur Nexxa 133 MHz Demi-tour

- Processeur PENTIUM® 133 mhz d'Intel
- Mémoire cache 256k Pipeline Burst
- Mémoire vive 16 meg ext. à 128 meg
- Lecteur 3.5 1.44 meg FUJITSU
- Flash bios
- Contrôleur PCI UART 16C550
- Disque dur 1.3 gig FUJITSU
- Écran SVGA 14" NI Green
- Carte vidéo PCI 1 meg ext. à 2 meg
- Clavier Win95 FUJITSU
- Alimentation 250 watts CSA
- Souris
- Lecteur CD-Rom 12X
- Sound Blaster Compatible
- Haut-parleurs 50 watts
- Fax-modem 33.6
- Windows 95 installé



**EPSON** PHOTO QUALITY

## 219\$

**Imprimante couleurs Epson Stylus 200**

- 720 p.p.p.
- CD-ROM Epson Color Pak inclus

\* le modèle illustré peut différer

## 1699\$

**GRATUIT :** Correcteur linguistique ANTIDOTE (valeur de 129,95 \$)

**PRÊT ÉTUDIANT :** OFFICIEL DU GOUVERNEMENT POUR LE PROGRAMME DE PRÊT ÉTUDIANT

**3000\$**

**GARANTIE DE 2 ANS**

#### QUÉBEC

Amiante (cégep) ..... (418) 335-5358  
 Beauce-Appalaches (cégep) (418) 228-1972  
 F.-X. Garneau (cégep) ..... (418) 681-8134  
 Lévis-Lauzon (cégep) ..... (418) 835-0383  
 Ste-Foy (cégep) ..... (418) 658-5833  
 Université Laval ..... (418) 656-2667

#### MONTRÉAL

Ahuntsic (cégep) ..... (514) 382-2634  
 A.-Laurendeau (cégep) (514) 364-3320 #498

#### EST DU QUÉBEC / CÔTE NORD

Baie-Comeau (cégep) ..... (418) 295-2626  
 Gaspésie (cégep) ..... (418) 368-5385  
 La Pocatière (cégep) ..... (418) 856-2215  
 Matane (cégep) ..... (418) 562-1240 #2197  
 Rimouski (cégep) ..... (418) 723-6347

#### L'ASSOMPTION (cégep) ..... (514) 589-9111

E.T.S. .... (514) 289-8912  
 Granby (cégep) ..... (514) 372-8895  
 H.E.C. .... (514) 340-6401  
 Joliette (cégep) ..... (514) 759-6701  
 Lionel-Groulx (cégep) ... (514) 430-3120 #619  
 Maisonneuve (cégep) ..... (514) 255-5033  
 É.-Montpetit (cégep) (514) 679-2630 #793  
 É.N.A. St-Hubert ... (514) 678-3560 #366  
 Rosemont (cégep) ..... (514) 725-6927  
 SSMU (Université McGill) .. (514) 398-5001  
 St-Hyacinthe (cégep) ..... (514) 774-2727

#### ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (cégep) (514) 346-3733

St-Jérôme (cégep) ..... (514) 432-9292  
 UQAM ..... (514) 985-3059  
 Valleyfield (cégep) ..... (514) 371-3100

#### RIVIÈRE-DU-LOUP (cégep) (418) 862-0007

Sept-Îles (cégep) ..... (418) 968-2667

#### SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN

Alma (cégep) ..... (418) 668-3113  
 Chicoutimi (cégep) ..... (418) 549-7285  
 Saint-Félicien (cégep) ..... (418) 679-5498

#### CŒUR DU QUÉBEC

Drummondville (cégep) ... (819) 472-3695  
 Sherbrooke (Université) ... (819) 821-3599

#### SOREL-TRACY (cégep) ... (514) 742-6651 #243

Trois-Rivières (Université) (819) 371-1004  
 Victoriaville (cégep) ..... (819) 758-1236

#### OUTAOUAIS / NORD-OUEST

Outaouais (cégep) ..... (819) 778-1698  
 UQAH (Hull) ..... (819) 773-1700  
 UQAT (Abitibi) ..... (819) 762-0734





## COOPSCO

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

Les prix Spéciaux CoopSCO s'adressent aux membres seulement. Quantités limitées. En vigueur jusqu'au 28 février 1997. Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation. La carte de membre est disponible à tous, étudiants et non-étudiants.

# Suivez les autres ou prenez les devants.

CIVIC HATCHBACK CX 1997



# 188\$\*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS, VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

• COUSSIN GONFLABLE AVANT GAUCHE (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • INJECTION MULTIPOINT PROGRAMMÉE (PGM-FI) • SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS ET RESSORT HÉLICOÏDAL AUX 4 ROUES • RADIO AM/FM STÉRÉO À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE • TÉLÉCOMMANDE DU HAYON • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALE • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS • PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • FREINS ASSISTÉS ET BIEN PLUS...

\*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Civic Hatchback CX 1997 (modèle EJ632V) neuve. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 225 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 6 477,60 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

# HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.



## Les HLM épargnés par les hausses de loyer

QUÉBEC (PC) — Il n'y aura pas de hausse de loyer le premier juillet prochain pour les 85 000 locataires de HLM au Québec. La décision vient d'être prise par le ministre de l'Habitation du Québec, Rémy Trudel, mais non sans de fortes pressions des groupes de défenses des démunis, a appris la Presse canadienne.

Actuellement, le taux de loyer pour le locataire d'un logement social se situe à 25% de ses revenus totaux. Si on ajoute les frais relatifs à l'électricité et au stationnement, ces frais s'élèvent à

28%. Pour les fins du calcul, le revenu total du ménage est pris en compte. Le Conseil du trésor avait exercé de fortes pressions pour que ce taux de loyer soit graduellement haussé à 30%. La date pour que le gouvernement entente le processus de hausse des

loyers des HLM est dépassée. Il lui aurait fallu déposer un projet de règlement au plus tard le 10 février afin d'en permettre la pré-publication pendant 45 jours puis l'adoption avant le 31 mars, soit la date limite pour aviser un locataire de toute hausse de loyer.

## ORDRE DES PSYCHOLOGUES L'Office fixe l'ultimatum à vendredi

QUÉBEC (PC) — L'Ordre des psychologues du Québec a jusqu'à vendredi midi pour mettre de l'ordre dans ses affaires. Sinon, il y a menace de mise sous tutelle, avertit le président de l'Office des professions du Québec, Robert Diamant.

Le Bureau de cet ordre professionnel devra présenter d'ici vendredi midi un plan de redressement. L'Office des professions jugera alors si ce plan est convenable et adéquat pour mettre fin aux diverses allégations de conflits d'intérêts et de fonctionnement inapproprié qui ont été formulées jusqu'à maintenant, a fait savoir hier M. Diamant en conférence de presse.

L'intérêt du public n'a pas été directement mis en cause par ces problèmes. Parmi les allégations qui ont été soulevées, on note par exemple le fait qu'un syndic adjoint de l'Ordre est le conjoint d'une vice-présidente. Une opinion juridique demandée par l'Ordre a établi l'existence d'un conflit d'intérêts dans ce dossier, a fait valoir M. Diamant.

On note aussi que certains candidats aux élections pour la direction de cet ordre professionnel auraient été désavantagés. Ailleurs, on parle aussi de versements d'avantages financiers et d'atteintes au serment de discrétion exigé des membres du Bureau de l'Ordre.

M. Diamant a rappelé hier que l'Ordre des professions a tous les pouvoirs pour agir la semaine prochaine si le plan de redressement qui sera soumis est jugé inadéquat.

C'est en novembre que l'Office a été saisi de plaintes concernant le fonctionnement de l'Ordre des psychologues du Québec.

Des questions ont été posées à deux reprises aux dirigeants de l'Ordre mais les réponses fournies n'ont pas satisfait l'Office des professions du Québec.

### EN BREF

#### Un sénateur cite Hitler en exemple

Les Canadiens devraient prendre exemple sur le dictateur nazi Adolf Hitler quand il s'agit de bannir des composés chimiques potentiellement dangereux comme l'additif à essence MMT, a déclaré mardi un sénateur du Nouveau-Brunswick. «Si (Hitler) n'était pas sûr au sujet du MMT, il l'aurait banni tout de go», a déclaré le sénateur libéral Joe Landry à Ottawa. Agé de 74 ans, le sénateur Landry a choqué ses collègues siégeant au sein du comité du Sénat sur l'énergie par ses commentaires faits durant les audiences sur le projet de loi C-29, une législation qui propose de bannir l'importation et le commerce inter-provincial du MMT. Hitler n'aurait pas hésité à bannir toute chose qui aurait pu contrevenir à son projet de créer une «super nation» et le Canada ne devrait pas prendre de chance avec des produits potentiellement dangereux comme le MMT, a affirmé le sénateur Landry. (PC)

#### PENSIONS ALIMENTAIRES Ottawa modifie son projet de loi

Le gouvernement fédéral a accepté d'amender son projet de loi sur les pensions alimentaires afin de mettre fin à l'impasse qui divisait un comité du Sénat. L'entente est survenue quelques heures après que le ministre de la Justice Allan Rock eut fait remarquer que le projet de loi risquait de n'aller nulle part s'il continuait d'être bloqué au Sénat. Des sénateurs conservateurs ont dit hier soir que le gouvernement avait accepté de tenir une commission parlementaire conjointe afin de réexaminer les questions de garde et d'accessibilité. Cette décision constituera sans doute un soulagement pour les pères divorcés, dont certains se plaignent que les juges ont tendance à accorder automatiquement la garde de l'enfant à la mère. De plus, les parents qui n'ont pas la garde ne seront pas obligés de payer les études post-secondaires de leurs enfants après l'âge de 18 ans. Le projet de loi gouvernemental proposait que les parents divorcés continuent à assumer la responsabilité des frais d'étude jusqu'à ce que leurs enfants aient 25 ans. Le gouvernement a aussi accepté de rendre les deux parents responsables des obligations financières de leurs enfants. (PC)

# Bouclair

## TOUS LES POLARS IMPRIMÉS

Achetez 1 m au prix régulier

# Obtenez GRATUITS

# SANS EXCEPTION

\*De valeur égale ou moindre

PLUS DE 500,000 MÈTRES À LIQUIDER

LES PLUS BAS PRIX EN COURS

SUR UNE GRANDE SÉLECTION DE TISSUS D'AUTOMNE

399 ET 500 m

Achetez-en 1 au prix régulier

Obtenez-en 1 GRATUIT

FILS KOBAN (sauf à surjeteuse)  
VELCRO au mètre  
ÉPAULETTES (Shell et Notions International)  
CISEAUX (sauf Henkels)  
BIAIS (Coats)  
RUBANS au mètre

\*De valeur égale ou moindre

MAGASIN DE STE-FOY  
INFO: (418) 877-1223  
GUYLAINE MARTIN

COURS DE COUTURE  
DÉTAILS EN MAGASIN

AUX GALERIES DE LA CAPITALE  
INFO: (418) 627-0595  
MICHELLE LAROUCHE

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Laurier (Mall Nord) 2 Magasins	VANIER 365, Soumande	CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville
STE-FOY 990, De Bourgogne	QUÉBEC Galerias de la Capitale	LÉVIS 95, Route Kennedy	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle
BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	NEUFCHÂTEL 4100, boul. de L'Auvergne	JONQUIÈRE 3477, BOUL. ST-FRANÇOIS	

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 21 février 1997 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Gratuit!  
Service de  
Décoration à Domicile  
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!  
(418) 661-0909

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

# *Le Soleil*

Page(s) manquante(s)  
ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en  
ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**

# LE MONDE

## ÉGYPTE

### Pyramide de blessés

Sixante treize enfants et écoliers ont été blessés, dont 37 grièvement, en tombant alors qu'ils tentaient d'escalader Khéops, la plus grande des trois célèbres pyramides de Guizah, au Sud du Caire. L'incident est survenu alors que les Égyptiens fêtent la fin du mois de jeûne musulman du ramadan, à l'occasion duquel ils organisent des sorties. L'escalade des pyramides, un port jadis favori des touristes et des Égyptiens, est interdite sauf autorisation spéciale pour éviter les accidents ou les dommages aux monuments. Cette interdiction n'est guère respectée par les jeunes. La pyramide de Khéops mesure 137 mètres de haut. (AFP)

## ZAÏRE

### Crash ougandais?

Le ministère zairois de la défense a annoncé, hier, qu'un avion ougandais transportant des soldats et du matériel militaire s'était écrasé dans l'Est du Zaïre et que plusieurs survivants avaient été faits prisonniers. Quelques soldats auraient été tués dans le crash, lequel s'est produit lundi soir près de la frontière ougandaise. Aucune confirmation indépendante n'a pu être effectuée. Selon Kinshasa, ce crash accrédite les accusations zairoises selon lesquelles l'Ouganda livrerait des armes et des soldats aux forces rebelles de Laurent Désiré Kabila, qui se sont déjà emparées d'un territoire de 1000 km dans l'Est du Zaïre. (AP)

## ESPAGNE

### Récidives basques

Confronté à la plus grave offensive de l'ETA, le gouvernement conservateur a rejeté, hier, toute négociation avec les séparatistes basques, soutenu par la quasi totalité de la classe politique espagnole. Après le double attentat de l'ETA, lundi, à Grenade et à Madrid, faisant deux morts dont un magistrat, un nouvel assassinat, hier, également attribué aux séparatistes, a été perpétré cette fois contre un chef d'entreprise. Francisco Arratibel, 44 ans, est tué d'une balle dans la nuque à Tolosa (Pays basque) alors qu'il participait aux fêtes du carnaval. (AFP)

## BOSNIE

### Couvre-feu entier

Toute activité d'entraînement aux armées de Bosnie a été interdite, hier, par la force de maintien de la paix de l'OTAN, tant côté serbe que du côté de la Fédération croato-musulmane. Les soldats ont été consignés dans leurs casernes et les réservistes renvoyés chez eux. Ces consignes visent à réduire la tension alors qu'on approche du 15 février, date à laquelle doit se décider le sort de la ville de Brecko, qui avait été laissée en suspens dans les accords de paix de Dayton, en janvier 1996. (AP)

## SERBIE

### Victoire de la rue

À la quasi unanimité, le Parlement serbe a adopté, hier soir, une loi reconnaissant les victoires de l'opposition aux élections municipales, conformément aux recommandations des médiateurs européens. La loi a été votée par 128 députés sur 130 présents au moment du vote. Le pouvoir serbe espère que le vote de cette loi mettra fin à une crise de trois mois déclenchée par l'annulation partielle des victoires de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre. La loi entérine les victoires de l'opposition dans 14 villes, dont Belgrade. Mais celle-ci veut démocratiser le régime. (AFP)

## ÉTATS-UNIS

### Survie miraculeuse

Une femme âgée de 67 ans dont le cœur s'était arrêté de battre pendant plusieurs heures en raison d'une sévère hypothermie, le mois dernier, a été totalement réanimée et devrait se rétablir rapidement, a annoncé, hier, le centre médical de l'université Loyola, dans la banlieue de Chicago. La température du corps de Charlene Martinec était tombée à 24 degrés Celsius après qu'elle eut passé une nuit entière dans sa voiture par un froid glacial et les médecins ne lui avaient donné que 10% de chances de survie. (AFP)

# O. J. Simpson n'est pas ruiné

■ SANTA MONICA (AP, AFP) — O. J. Simpson peut-il payer les 33,5 millions \$ que la justice lui réclame ? Si sa fortune n'est évaluée qu'à 15,7 millions \$ par les avocats des plaignants, sa notoriété pourrait lui rapporter beaucoup d'argent dans les prochaines années; il a d'ailleurs déjà su largement en profiter.

Depuis le début de ses déboires judiciaires en 1994, l'ex-champion de football américain a su exploiter au mieux la publicité engendrée par ses procès pour s'assurer des revenus plus que confortables.

Négociant pas moins de 19 contrats commerciaux après la mort de son ex-femme, il semble avoir toujours su monnayer sa renommée, même lorsqu'il était en prison, en 1995, lors de son procès pénal (à l'issue duquel il a été acquitté).

Selon des documents présentés par l'accusation, les entreprises *Polaris* et *American Media* se seraient ainsi assurés l'exclusivité des photos de l'affaire Simpson pour un million \$. Ce

contrat porte notamment sur des photos de famille et des clichés pris « au cimetière », vraisemblablement sur la tombe de Nicole Brown.

L'ex-joueur a également reçu une avance d'un million \$ ainsi que 10% à 15% des droits d'auteur pour son livre « Je veux vous dire », qu'il a coécrit alors qu'il était en prison. Sans parler des droits que lui rapporte sa cassette vidéo « O.J. Simpson: l'interview ».

Au delà de ces confessions, O.J. Simpson a trouvé des moyens originaux d'exploiter sa notoriété. En 1995, il a ainsi autorisé une firme à commercialiser des cartes d'anniversaire audio comportant un message enregistré dans lequel il présente lui-

même ses meilleurs vœux... L'ex-vedette des *Buffalo Bills* a touché quelque 15 000 \$ de droits sur ce contrat, et percevra 15% sur les ventes pour les 50 000 premiers dollars de marchandises écoulées.

Également lucratif, le contrat qui le lie à l'entreprise *Laurence Network*, pour la vente de 250 000 médaillons en argent et 25 000 en or, frappés à son effigie. Gains: une avance de 20 000 \$, plus un pourcentage de 20% sur les ventes.

Jouant sur sa renommée sportive, l'ex-champion touche également des droits sur des cartes dédicacées, des objets souvenirs, des maillots et des casques de football américain portant sa signature, des figurines à son image et même une série limitée de lithographies.

Et, pour grappiller quelque milliers de dollars de plus, O.J. Simpson chercherait à vendre le costume qu'il portait le jour de son acquittement au pénal, se-

lon un témoin cité à la barre. Il a également déposé une demande de droits exclusifs pour la commercialisation de nombreux objets, y compris des couverts.

Au total, les avocats de l'accusation estiment qu'O.J. Simpson a amassé près de trois millions \$ depuis la mort de son ex-femme. Et, selon leurs calculs, il devrait encore gagner quelque 25 millions \$, grâce aux produits associés à sa personne et à la publicité générée par ses retentissants procès.

## UN «CIRQUE»

Quant au premier intéressé, O.J. Simpson, il a joué un autre 18 trous au golf, hier. Jointe par téléphone, la vedette confiait que toute cette affaire était loin d'être terminée. Simpson n'a pas voulu élaborer à ce stade-ci, disant qu'il ne voulait pas épiloguer sur ce « cirque » que fut, selon lui, son procès et le verdict de responsabilité d'un tribunal civil.

## 31 Palestiniennes libérées



Lamia Marouf est la première des Palestiniennes libérées des prisons israéliennes, hier soir, après le rejet par la Cour suprême israélienne d'une dernière pétition destinée à empêcher leur libération. La libération de ces femmes — certaines d'entre elles ont été impliquées dans des actions meurtrières contre des Israéliens — a valu au premier ministre, Benjamin Netanyahu, de sévères critiques, même parmi les plus fervents supporters du gouvernement. Hier, à Jérusalem, des femmes déguisées en « terroristes palestiniennes », armées de fusils d'assaut en bois et coiffées du traditionnel keffieh noir et blanc ont défilé devant les bureaux du premier ministre aux cris de « Libérées pour tuer à nouveau ». Le président de l'Autorité palestinienne, qui s'est rendu à Ramallah, en Cisjordanie, pour accueillir les Palestiniennes libérées, s'est pour sa part réjoui de ces libérations. « C'est un très bon signe. Je ne doute pas que ceci aidera la relation entre nos deux peuples », a déclaré Yasser Arafat aux journalistes. Il reste quelque 3000 Palestiniens dans les prisons israéliennes et leur libération est une des priorités des négociateurs palestiniens.

## Équateur: Arteaga démissionne

### Alarcon élu président intérimaire

QUITO (AFP, AP) — La présidente équatorienne investie à titre provisoire dimanche dernier, Rosalia Arteaga, a démissionné, hier soir, et aussitôt réclamé la tenue d'une « consultation populaire » dans les 90 jours.

Annonçant sa décision dans une lettre adressée au président du Congrès, Fabian Alarcon, qui a été élu président par intérim pour un an, hier soir, Arteaga ajoute qu'elle va immédiatement reprendre ses fonctions de vice-présidente. Elle occupait ces fonctions sous l'administration d'Abdala Bucaram, destitué jeudi pour « démission ».

Quant à la consultation réclamée par Arteaga, elle doit recevoir l'approbation du futur président ce qui, estiment les observateurs, est loin d'être sûr, ou alors il pourra lui-même changer les questions qui seront soumises aux électeurs.

Mme Arteaga souhaite pour sa part que la consultation réponde notamment aux questions suivantes:

- Êtes-vous d'accord pour la consultation d'une Assemblée constituante, en cas de vacance définitive de la charge de président ?

- Est-ce le vice-président qui doit lui

succéder ?

- Pensez-vous que Mme Arteaga devait exercer la fonction de présidente lorsque le Congrès déclara ce poste vacant (par la destitution de M. Bucaram) et doit donc continuer de l'exercer ?

Quelques heures après la destitution de M. Bucaram pour « démission » par le Congrès, jeudi dernier, la vice-présidente Rosalia Arteaga s'était auto-proclamée chef de l'État.

Elle avait ensuite été officiellement investie, dimanche, dernier dans ces fonctions pour les remplir jusqu'à hier.

Arteaga, qui n'est pas député, s'était vue interdire peu auparavant l'accès à l'enceinte du Congrès où elle voulait prononcer un discours.

Elle s'était présentée avec son escorte présidentielle devant le bâtiment du Congrès mais a trouvé la porte fermée par un cadenas.

De son côté, le président destitué, Abdala Bucaram, a entamé, hier, une tournée internationale pour dénoncer « l'existence d'une dictature civile en Équateur ». Il était au Panama, hier soir.

## Le Pen taxerait les firmes qui emploient des étrangers

WASHINGTON (d'après AFP) — Bruno Mégret, numéro deux du Front national (FN), le parti français d'extrême droite, est partisan d'imposer une taxe aux entreprises françaises qui emploient des étrangers pour favoriser, au besoin, leur départ.

« Si nous voulons voir les Arabes, Africains et Asiatiques rentrer chez eux, ce n'est pas parce que nous les haïssons, c'est parce qu'ils polluent notre identité nationale et prennent nos emplois », explique M. Mégret, cité, hier, par le *New York Times*. « Lorsque nous serons au pouvoir, nous organiserons leur retour. Nous arrêterons le renouvellement de leur carte de séjour et nous forcerons les

entreprises à payer une taxe sur les employés étrangers. Ce qui pourrait même conduire ces étrangers à perdre leur emploi », ajoute le mari du nouveau maire de Vitrolles, Catherine Mégret. Mégret est le bras droit du président du FN, Jean-Marie Le Pen.

La tension est restée forte, hier, à Vitrolles, deux jours après ce choix d'une extrême-droite qui inquiète la nombreuse population immigrée de cette ville d'origine de Marseille.

Six personnes restaient gardées à vues hier, soupçonnées d'avoir participé à une série d'incidents violents. 50 jeunes ont encore manifesté hier dans le quartier où sont concentrés les Maghrébins.

## Washington, une capitale sinistrée

■ WASHINGTON (d'après AFP) — La foule et les forces de l'ordre qui ont enterré, lundi, un policier tué dans une rue de Washington, pleuraient un jeune officier abattu froidement, mais aussi leur ville transformée, par la violence et la décrépitude, en une capitale sinistrée.

Capitale de la plus puissante nation de la planète, Washington est aussi une ville affligée de tant de maux que le président Bill Clinton a proposé au Congrès un plan de sauvetage.

Le meurtre de Brian Gibson, un policier de 23 ans tué à bout portant alors qu'il attendait à un feu rouge dans sa voiture de police, par un jeune mécontent d'avoir été expulsé d'une boîte de nuit, a soulevé l'émotion dans une ville pourtant habituée à la violence.

Alors que la criminalité décline dans la plupart des grandes villes américaines, Washington, où 46 personnes ont été tuées depuis le début de l'année, connaît un flambée de violence.

Les incidents se sont multipliés, ces dernières semaines. Un enfant de 12 ans a été enlevé et tué par un gang

d'adolescents. Une vieille dame qui rentrait de l'église, un dimanche, a été tuée par une balle perdue.

Les funérailles de Brian Gibson ont donné lieu à une procession sans précédent de centaines de voitures de police, toutes sirènes hurlantes et à un hommage spontané de la population arborant tout au long du parcours des fleurs et le portrait du policier tué.

L'indignation a même touché les hautes sphères du pouvoir, en général déconnecté de la misère urbaine de la capitale fédérale où pourtant il siège.

Le sénateur républicain du Texas, Kay Bailey Hutchinson a demandé la peine de mort pour le meurtrier de tout policier de Washington. « Lorsqu'une ville n'est pas sûre, non seulement pour les gens, mais pour la

police, il faut faire quelque chose », a déclaré le leader de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott.

« Les habitants de Washington se sentent frustrés et impuissants », a dit l'homme d'affaires John Hill, indiquant qu'une « stratégie pour réduire le crime » était à l'étude.

À quelques rues du décor grandiose du Congrès ou de la Maison-Blanche, les maisons défoncées, les tas de débris et les rues désertes témoignent d'une ville à l'abandon.

Le déclin de Washington, ces dernières années, a produit un exode sans précédent de la classe moyenne. De 1990 à 1996, 63 000 personnes ont fui vers la banlieue, faisant tomber la population à 543 000 habitants. La population noire aisée a été la première à prendre la fuite.

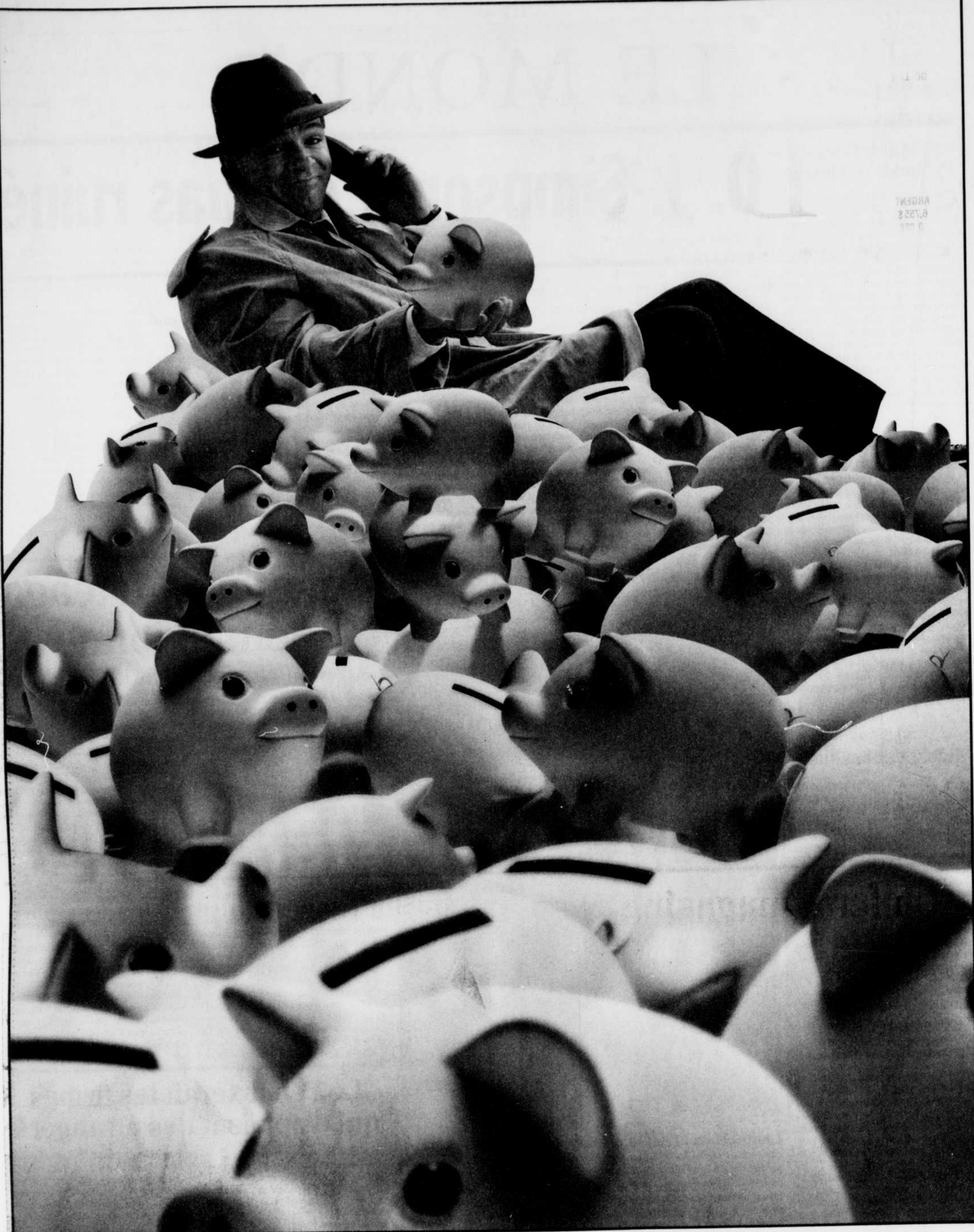
Le District de Columbia, nom officiel de Washington est en fait handicapé par son statut hybride et unique. Le District, qui abrite les trois branches du gouvernement fédéral, ne perçoit

pas d'impôts à la source des gens travaillant dans le District, mais dont la plupart vivent en banlieue. En outre 57% des bâtiments et immeubles de la ville sont propriété fédérale et exemptés d'impôts.

Les services publics, des écoles aux ponts et chaussées, aux pompiers et aux hôpitaux sont en pleine décrépitude par manque d'argent. En raison de la vétusté des installations de filtrage, la municipalité a dû demander, à plusieurs reprises, aux résidents de faire bouillir l'eau.

Nulle part la frustration n'est plus palpable qu'au sein de la police qui affirme ne plus avoir les moyens de « protéger les personnes qui vivent, travaillent ou sont en visite » dans la capitale américaine.

Le président du syndicat, Ron Robertson, a appelé le gouvernement fédéral à prendre le contrôle de la police, affirmant que « déjà trop de gens sont morts et mourront à cause de l'état de la police de Washington ».



## Une toute nouvelle façon d'économiser.



- Option *Port payé*
- 30 appels locaux gratuits par mois

Avec notre trousse *Économies*, il existe une nouvelle façon d'alléger votre facture. Grâce à l'option *Port payé*, il est maintenant possible que votre interlocuteur assume lui-même les coûts lorsqu'il appelle sur votre cellulaire. Cette innovation vous permet donc de mieux gérer votre budget. Et ce n'est pas tout, vous obtiendrez aussi **30 appels locaux gratuits par mois** à un numéro prédéterminé. Tout cela **sans frais, pendant les trois premiers mois**, en vous abonnant à l'un de nos forfaits **avant le 31 mars**. Si vous êtes déjà abonné, vous serez heureux d'apprendre que vous pouvez aussi profiter de cette offre. Pour tous les détails, composez le **1 888 4MOBILE**.  
Bell Mobilité: le réseau cellulaire qui va plus loin.

**Bell Mobilité**

Offre disponible avec forfaits spécifiques, sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Sous réserve de certaines conditions et d'approbation de crédit. Dans certains forfaits, le téléphone n'est pas compris. Sous réserve de modification sans préavis.

#### CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec  
Centre Cellulaire Charest  
Tél. : (418) 687-2121  
Les Galeries de la Capitale  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 627-8962

Ste-Foy  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 650-1000  
Place Laurier  
Cellulaire 1  
Tél. : (418) 659-3400

CENTRES CELLULAIRE PLUS  
Chicoutimi  
Cellulaire Chic entr.  
Tél. : (418) 696-0506  
Place du Royaume  
Cellulaire Chic  
Tél. : (418) 690-9766

Québec  
Radio d'auto de Québec inc.  
Tél. : (418) 871-7776  
AGENTS AUTORISÉS  
Beauport  
Inter Cellulaire entr.  
Tél. : (418) 660-9909

Charlesbourg  
Télé-Dynamique inc.  
Tél. : (418) 623-5404  
Chicoutimi  
Le Maître du Cellulaire  
Tél. : (418) 690-9300

Lévis  
Cell Pro  
Tél. : (418) 838-2355  
Le Monde sans Fil  
Tél. : (418) 563-3623  
Québec  
Ameublements Tanguay inc.  
Tél. : (418) 847-4411  
C.B.C.I Télécom inc.  
Tél. : (418) 626-2773

C.T.M. Québec inc.  
Tél. : (418) 627-6000  
La Clef de Sol inc.  
Tél. : (418) 627-0840  
Rivière-du-Loup  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 868-8888  
Robertsonville  
Le Pro du CB inc.  
Tél. : (418) 338-3440

St-Jean-Christostome  
La CelluBoutique  
Rive-Sud  
Tél. : (418) 834-9001  
St-Romuald  
Novicom 2000  
Tél. : (418) 839-6081

Sillery  
Vision Cellulaire  
Tél. : (418) 687-7776  
Ville Vanier  
Cell Pro Vanier  
Tél. : (418) 682-2355  
Le Maître du Cellulaire  
Tél. : (418) 682-5553



FUTURE SHOP

